

Politiques publiques

Les politiques de contrôle des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. Qui fait quoi?

Vincent Arel-Bundock¹

Étudiant à la maîtrise en science politique
Université McGill

B.Sc. (économie et politique) à l'Université de
Montréal (2007) et chercheur étudiant, CÉPÉA

Pierre Martin

Professeur de science politique et directeur de
la Chaire d'études politiques et économiques
américaines, Université de Montréal

Depuis quelques années, il est de mise au Canada et ailleurs de critiquer la performance et les politiques des États-Unis en matière de lutte aux émissions de gaz à effet de serre. En effet, l'administration Bush s'est maintes fois dite opposée à la mise en application du Protocole de Kyoto, en plus d'avoir, pendant plusieurs années, refusé d'accepter l'idée même que le réchauffement global était causé par l'accumulation des gaz à effet de serre liés à l'activité humaine. Ces prises de position du gouvernement fédéral américain ont attiré à l'ensemble du pays l'ire des environmentalistes partout dans le monde.

Greenhouse gas control policies in the United States: Who does what?

Résumé français à la page 25.

Summary:

For the last few years, the inactivity of the U.S. federal government on the reduction of greenhouse gas (GHG) emissions has been widely criticized, both in Canada and on the international scene. In spite of the Bush administration's refusal to ratify the Kyoto protocol, however, a large number of states adopted policies, some of them very ambitious, to control their GHG emissions. First, this note reviews state-by-state greenhouse gas emissions. Second, it examines the various measures adopted to control their emissions in a comparative perspective. Although the federal government competence on environmental matters is more centralized in the United States than in Canada, we find that several states have been able to take advantage of the absence of a uniform regulatory framework at a national level to put in motion a set of unilateral and multilateral measures in various sectors. Finally, multiple factors tend to explain the shyness of certain American states to adopt policies that would reduce greenhouse gas, which explains in part the relatively poorer environmental performance of these states.

¹ Cette note est le résultat d'un travail de recherche et de rédaction effectué par Vincent Arel-Bundock sous la supervision de Pierre Martin. Les auteurs tiennent à souligner la contribution financière du ministère des Relations internationales du Québec à la CÉPÉA, qui a rendu cette recherche possible.

Mais qu'en est-il vraiment? Dans quelle mesure peut-on dire que les États-Unis dans leur ensemble sont insensibles au problème des gaz à effet de serre et qu'ils ne font rien pour en contrôler les émissions? Comment se comparent, par exemple, les politiques mises

La Chaire d'études politiques et économiques américaines (CÉPÉA; <http://cepea.cerium.ca>) est affiliée au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM; www.cerium.ca). La Chaire bénéficie de l'appui financier du ministère des Relations internationales du Québec (www.mri.gouv.qc.ca).

La série « Notes & Analyses » publie des notes de synthèse ou des analyses plus approfondies, en français ou en anglais, produites dans le cadre des activités de la CÉPÉA. Pour recevoir ces textes au moment de leur parution et des informations sur nos activités, inscrivez-vous à notre liste d'envoi en écrivant à : cepea@umontreal.ca.

La responsabilité éditoriale de la série est partagée par l'équipe de direction de la CÉPÉA : Pierre Martin (directeur), Michel Fortmann, Richard Nadeau et François Vaillancourt (directeurs de recherche). Le contenu des textes de cette série n'engage que leurs auteurs. © CÉPÉA 2008

en œuvre par de nombreux États américains dans ce domaine avec celles adoptées par les provinces canadiennes?

Il a été peu question, pour le moment, des politiques relatives aux gaz à effet de serre dans la présente campagne présidentielle aux États-Unis mais, puisqu'il s'agit d'une préoccupation de plus en plus importante pour l'opinion américaine, qui est reflétée dans l'action de plusieurs États, le gouvernement fédéral ne pourra pas rester indéfiniment absent, surtout si les élections de novembre 2008 donnent aux démocrates un contrôle solide de la Maison Blanche et du Congrès.

L'évolution récente du cadre juridique ouvre également la porte à un niveau plus élevé d'engagement de la part du gouvernement fédéral américain. Le 2 avril 2007, la Cour suprême des États-Unis rendait sa décision dans la très publicisée cause Massachusetts c. U.S. Environmental Protection Agency (EPA). En statuant que les gaz à effet de serre (GES) font partie des polluants de l'air couverts par le *Clean Air Act*, et donc que leur contrôle relève du mandat de l'agence fédérale, la Cour invitait l'EPA à reconsidérer son refus de

réguler l'émission des GES². Ce jugement, qualifié de « moment historique » par John Kerry, sénateur du Massachusetts³, pourrait signaler un virage important de la politique fédérale américaine qui, jusqu'ici, ne témoignait que d'un important vide dans le cadre réglementaire.

Malgré cette relative inaction au niveau fédéral, plusieurs acteurs sous nationaux se sont saisis du dossier des GES. Profitant de l'absence d'un cadre réglementaire uniforme, les États ont fait preuve d'initiative remarquable au cours des dernières années en adoptant un ensemble de mesures unilatérales et multilatérales visant à contrôler leurs émissions. Cette note a pour objectif de rendre compte de ces politiques qui, aujourd'hui, forment l'avant-garde de la contribution américaine à la lutte au changement climatique.

La première section dresse un portrait des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis, et ce, dans une perspective comparée. Après une présentation des principaux axes de séparation des compétences constitutionnelles et de l'évolution historique des politiques américaines dans le dossier du réchauffement climatique, la seconde partie examine les différentes actions qui sont aujourd'hui posées par les États dans ce domaine. Finalement, quelques pistes de réflexion sont explorées afin d'arriver à mieux comprendre les facteurs qui expliquent la disparité entre la performance environnementale des différents États.

Les gaz à effet de serre aux États-Unis

Les gaz à effet de serre agissent comme une couverture de protection qui empêche la chaleur solaire qui s'accumule dans l'atmosphère de s'échapper dans l'espace. Bien que les GES d'origine humaine ne représentent qu'une

² Supreme Court of the United States. *Massachusetts v. EPA*. 549. US (2007): "Because greenhouse gases fit well within the Act's capacious definition of "air pollutant," EPA has statutory authority to regulate emission of such gases from new motor vehicles."

³ Senator John Kerry Press Office. 2007. *John Kerry on Massachusetts vs. EPA Supreme Court Verdict*. <http://kerry.senate.gov/v3/cfm/record.cfm?id=271741>

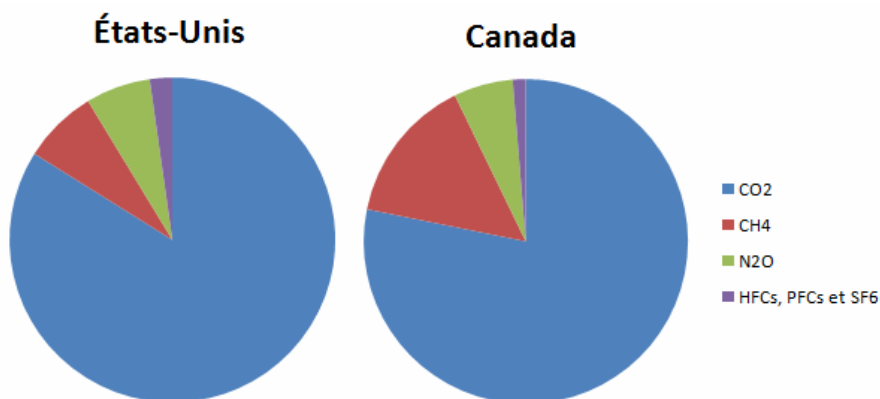
faible part des émissions terrestres totales, l'émergent consensus scientifique leur attribue un rôle important dans la tendance actuelle au réchauffement du climat⁴.

Dioxyde de carbone

Aux États-Unis, le dioxyde de carbone (CO₂) est, de loin, le GES le plus important. Ses émissions, surtout générées par l'utilisation de combustibles fossiles⁵, constituaient 83.9% de la masse totale des GES relâchés par les Américains en 2005⁶. Les secteurs de l'énergie et du transport sont particulièrement dépendants de la consommation de ces combustibles; ils produisent des sommes très importantes de CO₂ chaque année. Le charbon, une source d'énergie extrêmement polluante, était la source de 49.6% de l'électricité produite aux États-Unis en 2005⁷, et le seul secteur du transport était responsable de 32% des émissions nationales de CO₂⁸.

La figure 1 montre que la part du CO₂ est un peu plus faible au Canada qu'aux États-Unis (78.1% contre 83.9%). Cette différence peut être expliquée en partie par la plus grande importance des combustibles fossiles dans la production d'électricité aux États-Unis.

Figure 1 : Répartition des émissions de GES d'origine anthropique par type de gaz aux États-Unis et au Canada en 2005⁹



Méthane

Le méthane (CH₄) est le deuxième GES en importance (7.4% des émissions totales en 2005¹⁰). Les principales sources de CH₄ sont, par ordre décroissant : la décomposition anaérobie dans les sites d'enfouissement; la fermentation entérique (gaz produit par la digestion des ruminants); l'utilisation du gaz naturel; l'extraction du charbon¹¹. Le méthane est la principale composante du gaz naturel et est hautement combustible. Dans certains cas, on peut le récupérer et l'utiliser pour en faire de l'énergie.

Protoxyde d'azote

Le protoxyde d'azote (oxyde nitreux ou N₂O) constitue quant à lui un peu plus de 6% des émissions¹². Le N₂O est surtout relâché à

⁴ Intergovernmental Panel on Climate Change. 2007. "Fourth Assessment Report ": United Nations World Meteorological Organization.

⁵ United States. Energy Information Administration. 2006. "Emissions of Greenhouse Gases in the United States 2005"

⁶United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

⁷ Energy Information Administration. 2006. Net Generation by Energy Source by Type of Producer. www.eia.doe.gov/cneaf/electricity/epa/epat1p1.html

⁸ United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

⁹ Sources : United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005." & Environnement Canada. 2007. National Inventory Report: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada 1990-2005.

¹⁰ United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

¹¹ United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

¹² United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

travers certaines pratiques agricoles, en particulier par l'épandage d'engrais azoté sur les terres. L'utilisation de combustibles fossiles et de bois pour créer de l'énergie libère aussi du N₂O¹³.

HFCs, PFCs, et SF₆

Les HFCs, PFCs, et SF₆ forment un peu plus de 2% des GES émis par les États-Unis en 2005. Les HFCs sont des produits de remplacement des CFCs, gaz qui sont règlementés depuis 1989 dans le cadre du protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Bien que leur part dans les émissions totales ne soit pas trop imposante, la quantité qu'ont émise les États-Unis suit une nette courbe ascendante; elle a presque doublé entre 1990 et 2005¹⁴.

Tableau 1

Émissions totales de CO₂ par pays

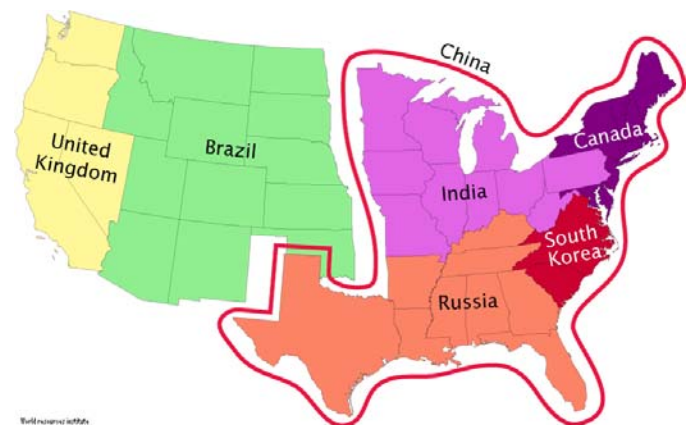
Pays	Émissions (MTCO ₂)
1 États-Unis	5,912.21
2 Chine	4,707.28
3 Russie	1,684.84
4 Japon	1,262.10
5 Inde	1,112.84
6 Allemagne	862.23
7 Canada	587.98
8 Royaume-Uni	579.68
9 Corée du Sud	496.76
10 Italie	484.98
Total Mondial	27,043.57

Source: Energy Information Administration. International Energy Annual 2006

Émissions de GES en perspective comparée

Les États-Unis sont les plus grands émetteurs nets de gaz à effet de serre du monde. Ils produisent à eux seuls près de 22% de tout le dioxyde de carbone d'origine anthropique qui est relâché dans l'atmosphère chaque année¹⁵. Ce constat force à reconnaître l'importance du rôle qu'est appelé à jouer ce pays dans tout effort de réduction des émissions de GES à l'échelle mondiale.

Figure 2 : Carte comparative des émissions des États américains avec celles d'autres pays du monde¹⁶



La masse des émissions n'impressionne pas seulement dans l'agrégat fédéral. De fait, les États américains, pris individuellement, se classent très hauts lorsqu'on les compare à nombre de pays. Le Texas émet plus de CO₂ annuellement que le Canada ou le Royaume-Uni, et la Californie plus que l'Indonésie, un pays qui compte pourtant au-delà de 230 millions d'habitants¹⁷.

¹⁵ United States. Energy Information Administration. 2006. "Emissions of Greenhouse Gases in the United States 2005"

¹⁶ Source: World Resources Institute

¹⁷ Émissions des pays: United States. Energy Information Administration. 2004. *International Energy Annual 2004*. Émissions des États: United States Environmental Protection Agency. 2006. *Greenhouse Gas Emissions - State Emissions*. www.epa.gov/climatechange/emissions/state.html

Population des pays: Central Intelligence Agency. 2007. *The World Factbook*. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/index.html>

¹³Canada. Environnement Canada. 2006. *Informations sur les gaz à effet de serre*.

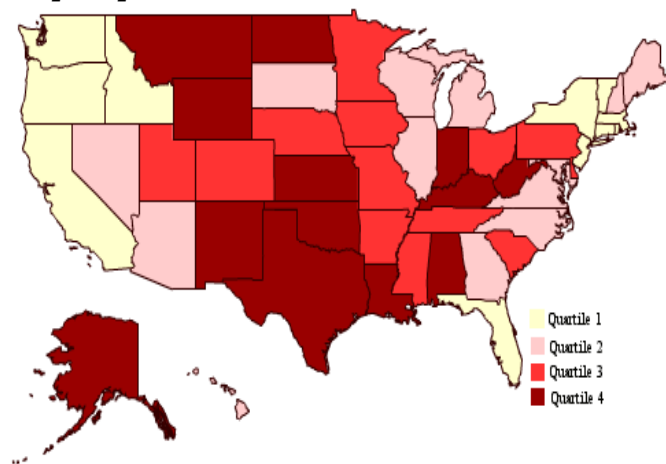
www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_f.cfm

¹⁴ United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

Les émissions varient beaucoup entre États. Par exemple, un habitant du Dakota du Nord émet en moyenne sept fois plus de CO₂ dans une année qu'un habitant du Vermont¹⁸. Cette disparité tient à plusieurs facteurs : utilisation des véhicules moteurs, sources de l'énergie consommée, pratiques agricoles, intensité des émissions du secteur industriel, etc.

Figure 3 : États américains classés par quartiles en fonction de leurs émissions de CO₂ par personne¹⁹

Cliquez pour consulter une carte interactive



Pour situer la performance environnementale des États américains dans un contexte plus large, il est utile de comparer les quantités de GES qu'ils relâchent à celles des provinces canadiennes. Les données publiées par la U.S. Environmental Protection Agency sur les émissions de GES dans les États ne recensent que le CO₂ issu de l'emploi des combustibles fossiles. Ainsi, les quantités rapportées dans le tableau 2 ne représentent qu'en moyenne 79.2% des émissions totales des États²⁰.

¹⁸ Émissions totales des États: United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005." Population des États: US Census Bureau. 2007. Population estimates. www.census.gov/popest/estimates.php

¹⁹ Source: United States Environmental Protection Agency (2006) & U.S. Census Bureau (2007)
²⁰ Pour l'année de référence 2003, les émissions de CO₂ provenant de l'usage de combustibles fossiles représentaient 79.2% du total des GES relâchés aux États-Unis (EPA, 2007).

On peut aussi mesurer la performance environnementale des États de façon plus dynamique. En classant leurs émissions en fonction d'un ratio « émissions actuelles ÷ émissions de 1990 », on jauge les résultats de chacun à l'aune d'une cible reconnue par la communauté internationale : celle posée dans le cadre du protocole de Kyoto (6% sous le niveau de 1990 pour le Canada; 7% sous le niveau de 1990 pour les États-Unis²¹). Il faut noter que les données canadiennes employées pour faire ce calcul incluent la somme des six principaux GES tandis que celles concernant les États-Unis ne compte que le CO₂ issu de l'utilisation des combustibles fossiles. À cause de cette disparité, une marge d'erreur subsiste puisqu'un changement dans la part respective de chacun des GES émis par un État peut affecter son classement.

Tableau 2 : Émissions de GES dans les provinces canadiennes

	Total 2005	Émissions par habitant (TCO ₂ eq) 2005	Intensité 2005 (MT/B\$G DP)	2005 en % de 1990	2003 en % de 1990
NL	10,50	20,43	0,81	106%	114%
PEI	2,28	16,50	0,70	110%	111%
NS	22,7	24,25	0,96	116%	112%
NB	21,3	28,34	1,12	131%	130%
QC	89,4	11,77	0,39	105%	107%
ON	201	16	0,44	115%	116%
MB	20,3	17,29	0,6	113%	112%
SK	70,9	71,62	2,31	161%	155%
AB	233	71,09	1,75	137%	136%
BC	65,9	15,48	0,51	130%	125%
Terri-toires	1,95	18,79	0,34	93%	103%
Canada	747	23,13	0,69	125%	125%

Source: Environnement Canada, 2007, *National Inventory Report 1990-2005: Greenhouse gases and sinks* & Environnement Canada, 2005, *National Inventory Report 1990-2003: Greenhouse gases and sinks*

²¹ United Nations Framework Convention on Climate Change. 1997. Countries Included in Annex B to the Kyoto Protocol and Their Emissions Targets. http://unfccc.int/kyoto_protocol/background/items/3145.php

Tableau 3 :
GES générés par l'utilisation de combustibles fossiles dans les États américains

	État	Émissions totales (MTCO ₂)	Émissions par habitant (TCO ₂)	2003/1990	2003/2000
1	Texas	694,08	31,36	118%	101%
2	Californie	384,04	10,83	106%	101%
3	Pennsylvanie	266,63	21,59	102%	98%
4	Ohio	260,67	22,79	107%	100%
5	Florida	241,67	14,23	130%	102%
6	Indiana	228,24	36,86	113%	98%
7	Illinois	226,63	17,92	118%	98%
8	New York	213,69	11,11	103%	100%
9	Louisiane	188,67	42,11	99%	90%
10	Michigan	182,50	18,13	101%	95%
11	Georgie	166,13	18,99	121%	100%
12	Caroline du Nord	144,17	17,13	131%	98%
13	Kentucky	141,48	34,38	120%	97%
14	Missouri	135,59	23,74	132%	110%
15	Alabama	134,96	30,02	125%	98%
16	New Jersey	123,85	14,35	108%	99%
17	Tennessee	121,44	20,81	116%	97%
18	Virginie	120,95	16,40	128%	100%
19	Virginie Occidentale	112,56	62,23	107%	100%
20	Wisconsin	103,21	18,88	121%	96%
21	Oklahoma	101,77	29,04	116%	103%
22	Minnesota	99,43	19,65	126%	103%
23	Colorado	88,45	19,46	134%	106%
24	Arizona	88,06	15,78	141%	104%
25	Massachusetts	86,13	13,37	104%	105%
26	Washington	79,77	13,01	112%	95%
27	Caroline du Sud	79,73	19,25	131%	100%
28	Maryland	79,30	14,40	113%	103%
29	Iowa	77,45	26,33	122%	98%
30	Kansas	77,33	28,36	112%	104%
31	Wyoming	62,76	125,15	110%	101%
32	Mississippi	62,03	21,58	129%	102%
33	Arkansas	61,46	22,57	121%	97%
34	Utah	61,11	25,94	115%	97%
35	Nouveau Mexique	56,89	30,30	109%	99%
36	North Dakota	46,73	73,87	116%	99%
37	Alaska	43,71	67,48	129%	115%
38	Nevada	42,71	19,06	141%	96%
39	Nebraska	42,38	24,40	129%	104%
40	Connecticut	41,86	12,02	103%	97%
41	Oregon	40,22	11,29	131%	97%
42	Montana	32,59	35,54	117%	105%
43	Maine	23,25	17,79	123%	104%
44	Hawaii	21,26	17,07	99%	115%
45	New Hampshire	20,37	15,84	140%	116%
46	Delaware	16,56	20,28	92%	99%
47	Idaho	14,13	10,33	126%	91%
48	Dakota du Sud	13,43	17,59	114%	96%
49	Rhode Island	11,33	10,54	128%	97%
50	Vermont	6,45	10,42	119%	97%

Source: United States Environmental Protection Agency, 2006, *State Greenhouse Gas Inventories*, & U.S. Census Bureau, 2007

Tableau 4 :

Classement des États et provinces en fonction du ratio des émissions 2003 sur celles de 1990

État	2003/1990	État	2003/1990	État	2003/1990
1 Saskatchewan	155%	22 Maine	123%	43 Nouvelle-Écosse	112%
2 Arizona	141%	23 Iowa	122%	44 Manitoba	112%
3 Nevada	141%	24 Arkansas	121%	45 Île-du-Prince-Édouard	111%
4 New Hampshire	140%	25 Georgia	121%	46 Wyoming	110%
5 Alberta	136%	26 Wisconsin	121%	47 New Mexico	109%
6 Colorado	134%	27 Kentucky	120%	48 New Jersey	108%
7 Missouri	132%	28 Vermont	119%	49 Ohio	107%
8 North Carolina	131%	29 Illinois	118%	50 West Virginia	107%
9 Oregon	131%	30 Texas	118%	51 Québec	107%
10 South Carolina	131%	31 Montana	117%	52 California	106%
11 Florida	130%	32 North Dakota	116%	53 Massachusetts	104%
12 Nouveau-Brunswick	130%	33 Oklahoma	116%	54 Connecticut	103%
13 Alaska	129%	34 Tennessee	116%	55 New York	103%
14 Mississippi	129%	35 Ontario	116%	56 YT & NT & NU	103%
15 Nebraska	129%	36 Utah	115%	57 Pennsylvania	102%
16 Rhode Island	128%	37 South Dakota	114%	48 Michigan	101%
17 Virginia	128%	38 Terre-Neuve-et-Labrador	114%	49 Hawaii	99%
18 Idaho	126%	39 Indiana	113%	60 Louisiana	99%
19 Minnesota	126%	40 Maryland	113%	61 Delaware	92%
20 Alabama	125%	41 Kansas	112%		
21 Colombie-Britannique	125%	42 Washington	112%		

Source: Environnement Canada, 2007, National Inventory Report 1990-2005: Greenhouse gases and sinks & United States Environmental Protection Agency, 2006, *State Greenhouse Gas Inventories*,

Au niveau fédéral en 2005, les États-Unis émettaient 116% des GES qu'ils avaient émis en 1990, et le Canada 125%²².

Partage des compétences aux États-Unis et au Canada

À l'époque où les constitutions américaine et canadienne ont été conçues, la protection de l'environnement n'était pas un enjeu politique important. C'est donc sans grande surprise qu'on constate que dans les deux textes, les compétences en la matière ne sont pas explicitement attribuées. De fait, la séparation des pouvoirs a plutôt émergé à travers une série d'interprétations juridiques qui ont posé les bases d'un fédéralisme environnemental

beaucoup plus centralisé aux États-Unis qu'au Canada.

Canada

En perspective historique, les provinces ont occupé un rôle prépondérant dans le secteur environnemental au Canada. Les principaux pouvoirs constitutionnels qui ont formé l'assise de leurs interventions couvrent les champs suivants: droits de propriété et droit civil; ressources naturelles non renouvelables, ressources forestières et énergie électrique; affaires municipales et locales; administration des terres publiques appartenant à la province²³. Comme ces pouvoirs couvrent un

²² United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

²³ Holland, Kenneth M., F. L. Morton, and Brian Galligan. 1996. *Federalism and the environment : environmental policymaking in Australia, Canada, and the United States*. Westport, Conn.: Greenwood Press.

vaste éventail d'activités productrices de GES, les provinces ont accès à un large répertoire d'actions dans leur lutte au réchauffement climatique.

Quant au gouvernement fédéral, l'interprétation étroite que les cours ont dérivée de ses pouvoirs constitutionnels a limité sa capacité d'intervention²⁴. Souvent, Ottawa a dû se résigner à n'agir que lorsqu'un lien unissait l'objet précis sur lequel s'exerce son pouvoir constitutionnel et la pollution réglementée (ex : contrôle de la pollution de l'eau qui a un impact sur les pêcheries ou la navigation). Néanmoins, certaines lois importantes, d'application nationale, ont pu être mises en place dans des domaines connexes à la lutte au changement climatique. C'est notamment le cas de la première Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) qui, entre autres, donnait au gouvernement fédéral le pouvoir d'intervenir en cas de pollution atmosphérique internationale, et établissait une liste de produits toxiques à surveiller²⁵.

Le jugement rendu en 1997 dans la cause *Regina c. Hydro-Québec*²⁶ marque un moment charnière dans l'évolution des rapports entre les deux paliers de gouvernements. Par une décision divisée (4:3), la Cour suprême reconnaissait que le champ d'application du droit criminel, et donc du pouvoir fédéral, s'étendait au contrôle des substances toxiques²⁷. En 2005, sous le mandat du ministre libéral de l'environnement Stéphane Dion, le gouvernement fédéral a ajouté les six principaux GES à la liste des substances

toxiques de l'annexe 1 de la LCPE. Cet ajout accorde à Ottawa le droit d'en réglementer les émissions en vertu de sa compétence en droit criminel²⁸.

Cette extension des compétences fédérales dans le dossier du changement climatique ne s'exerce toutefois pas au détriment des pouvoirs provinciaux. Ceux-ci restent valides. Par contre, si un conflit irréconciliable surgissait entre les règles provinciale et fédérale, en pratique si la première était moins sévère que la seconde, c'est celle d'Ottawa qui prévaudrait.

États-Unis

La Cour suprême des États-Unis, en contraste, a retenu une interprétation beaucoup plus large des droits du gouvernement fédéral. Ce dernier jouit d'une prééminence dans le domaine environnemental en vertu d'un ensemble de clauses constitutionnelles dont celle qui couvre la régulation du commerce interétatique. La logique juridique est bien illustrée par la cause *Hodel c. Virginia Surface Mining and Reclamation Association* (1981). Dans celle-ci, la Cour suprême avait reconnu à Washington le droit d'édicter des normes nationales contre la pollution afin que la diversité des règles étatiques n'affecte pas la compétition entre les entreprises qui opèrent dans différents États²⁹.

À la différence du Canada, les champs de compétence du gouvernement fédéral ne sont pas dédoublés par ceux des États. Plutôt, le Congrès américain a droit de préemption dans tous domaines où il exerce son autorité constitutionnelle. Ainsi, quand celui-ci exprime la volonté d'imposer la suprématie de sa loi sur

Hawke, N. 2002. "Canadian Federalism and Environmental Protection." *Journal of Environmental Law* 14 (2):185-96.

²⁴ Hawke, N. 2002. "Canadian Federalism and Environmental Protection." *Journal of Environmental Law* 14 (2):185-96.

²⁵ Holland, Kenneth M., F. L. Morton, and Brian Galligan. 1996. *Federalism and the environment : environmental policymaking in Australia, Canada, and the United States*. Westport, Conn.: Greenwood Press.

²⁶ United States. Energy Information Administration. 2007. *State Data for Consumption & Sales*.

http://tonto.eia.doe.gov/state/SEP_MoreConsump.cfm

²⁷ Hawke, N. 2002. "Canadian Federalism and Environmental Protection." *Journal of Environmental Law* 14 (2):185-96.

²⁸ Canada. 2005. Le gouvernement du Canada pose un jalon important dans la mise en œuvre de son plan de lutte contre les changements climatiques et la réduction des gaz à effet de serre,

www.ec.gc.ca/media_archive/press/2005/051122_n_f.h

²⁹ Fitzgerald, 1996 Holland, Kenneth M., F. L. Morton, and Brian Galligan. 1996. *Federalism and the environment : environmental policymaking in Australia, Canada, and the United States*. Westport, Conn.: Greenwood Press.

celle de l'État, cette dernière est invalidée³⁰. Par exemple, avec l'adoption du *Clean Air Act* (1970) par l'Administration Nixon, la régulation des émissions des véhicules moteurs devenait une affaire exclusivement fédérale. Comme on le verra plus bas, le Congrès avait alors choisi d'aménager une clause d'exception pour l'État de la Californie afin qu'il puisse imposer des normes plus strictes de contrôle des émissions pour les sources mobiles. Cette exception tient toujours.

La centralisation du pouvoir législatif en matière environnementale a servi à façonner un système coopératif dans le cadre duquel les États mènent 95% des actions de mise en oeuvre des lois fédérales³¹, en plus d'avoir la liberté, dans certains domaines, d'imposer des règles qui excèdent les normes fédérales.

Le fait que le fédéralisme environnemental canadien soit plus décentralisé et offre plus de place à l'innovation sous nationale³² que celui des États-Unis ne signifie pas que les États soient à court d'instruments pour influencer sur leurs émissions de GES. Dans le secteur de l'énergie par exemple, les États ont autorité sur les prix au détail; les conditions d'implantation des usines de production électrique sur leur territoire; l'installation des infrastructures de transport d'électricité; les programmes fiscaux concernant l'énergie renouvelable et ceux visant la promotion de l'optimisation de l'efficacité énergétique.³³ Cependant, la façon dont les pouvoirs sont séparés semble expliquer pourquoi les politiques des États se sont historiquement développées en réaction

au degré de dynamisme qui caractérisait l'action fédérale³⁴.

Historique des politiques de réduction des GES

Les politiques des États américains dans la lutte aux GES sont assez récentes. Les premières d'entre elles ont vu le jour à la fin des années 1980 alors que l'importance du changement climatique et de l'amincissement de la couche d'ozone faisaient une ascension marquée dans la couverture médiatique et l'opinion américaines³⁵.

Sous l'administration de George H.W. Bush, le gouvernement fédéral a adopté plusieurs lois qui ont stimulé l'action des États. Deux d'entre elles, surtout, méritent d'être citées : (1) l'Energy Policy Act de 1992 encadrait la réforme des marchés énergétiques dans les États, offrait des incitatifs à l'adoption de sources d'énergie alternatives, et accordait une subvention de 0.017\$US par kWh d'énergie renouvelable produite; (2) l'amendement du Clean Air Act (1990) a permis aux États d'occuper un rôle de premier plan dans la construction des marchés de crédits d'émission de SO₂, mécanismes qui seront ensuite émulsés et adaptés à la gestion du CO₂³⁶.

Ces politiques fédérales, et l'appui financier de l'EPA, ont aidé les États à investir les différentes facettes du dossier des GES. Au début des années 1990, plusieurs d'entre eux ont produit des inventaires détaillés de leurs émissions, accompagnés de plans d'action visant à les réduire. Bien que ces plans ne se soient pas partout traduits par les résultats espérés³⁷, les actions entreprises durant ces

³⁰ Fitzgerald, 1996 Holland, Kenneth M., F. L. Morton, and Brian Galligan. 1996. *Federalism and the environment : environmental policymaking in Australia, Canada, and the United States*. Westport, Conn.: Greenwood Press.

³¹ Environmental Council of the States. 2006. "Testimony before the Senate Environment and Public Works Committee: On EPA's Regional Offices."

³² Rabe, B. G. 1999. "Federalism and Entrepreneurship: Explaining American and Canadian Innovation in Pollution Prevention and Regulatory Integration." *Policy Studies Journal* 27 (2).

³³ Brown, M. H. 2001. *Restructuring in Retrospect*. National Conference of State Legislatures.

³⁴ Rabe, B. G. 2007. "Environmental Policy and the Bush Era: The Collision Between the Administrative Presidency and State Experimentation." *Publius: The Journal of Federalism* 37 (3):413.

³⁵ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

³⁶ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

³⁷ Dès 1989, le Vermont avait adopté une cible de réduction des GES de 15% pour la période 1989-2000. En 2000, les émissions de l'État avaient augmenté de

années sont aujourd'hui considérées par plusieurs comme d'importants précurseurs³⁸.

Les années Clinton ont été marquées par un retrait des États vers un rôle plus analytique et moins interventionniste. Comme l'indique le politologue Barry G. Rabe (2004), le leadership de l'Administration Clinton-Gore, et la possibilité que celle-ci impose des normes nationales de contrôle des GES, ont pu décourager la conception coûteuse de politiques qui risquaient d'être invalidées par une loi fédérale.

Lorsqu'il est devenu clair que le protocole de Kyoto ne serait pas ratifié^{39,40} et que le nouveau gouvernement de George W. Bush avait peu de chances de mettre en œuvre un programme vigoureux dans le dossier du changement climatique, une deuxième vague de politiques sous-nationales a vu le jour. Depuis 1997, 14 États ont posé des cibles de réduction des GES, 22 ont adopté des normes de composition en énergie renouvelable pour leurs portefeuilles énergétiques, et 14 ont choisi d'appliquer les normes californiennes d'émission pour les véhicules moteurs⁴¹.

Politiques actuelles d'abattement des GES

Le vide laissé par le refus de l'EPA d'imposer des normes de contrôle des émissions de GES a permis aux États de mettre en place un ensemble de politiques s'adressant, de

presque un quart par rapport à celles de 1990. Source : Changing by degrees, 1991; EIA, 2007).

³⁸ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

³⁹ La résolution Byrd-Hagel (1997) a été adoptée à l'unanimité par le Sénat. Elle indiquait que celui-ci refuserait de ratifier tout accord ou protocole international de réduction des GES qui ne s'appliquerait pas aux pays en développement, ou tout accord qui se solderait par des coûts d'abattement jugés excessifs.

⁴⁰ En 1998 et 1999, 16 États ont adopté des lois ou des résolutions anti-kyoto : Alabama, Arizona, Caroline du Sud, Colorado, Dakota du Nord, Idaho, Illinois, Indiana, Kentucky, Michigan, Mississippi, Ohio, Pennsylvanie, Virginie, Virginie Occidentale et Wyoming. (Rabe, 2004)

⁴¹ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

manière implicite ou explicite, aux défis posés par le réchauffement climatique. Plus encore, l'absence d'un cadre d'action fédéral uniforme a transformé les États en véritables laboratoires d'expérimentation pour les politiques d'abattement des GES.

Compte tenu de la grande diversité des activités dont émanent les GES, un large éventail de politiques gouvernementales ont un impact potentiel sur leur concentration dans l'atmosphère. Comme certains États mettent en œuvre des politiques qui contribuent à l'abattement des gaz sans se réclamer d'une visée écologiste, et puisque d'autres ont tendance à « peindre en vert » des actions qu'ils auraient de toute façon accomplies pour d'autres raisons⁴², il importe d'explorer les principales catégories de politiques afin d'en comprendre l'importance et le fonctionnement.

Politiques multisectorielles

Cibles gouvernementales de réduction des émissions de GES

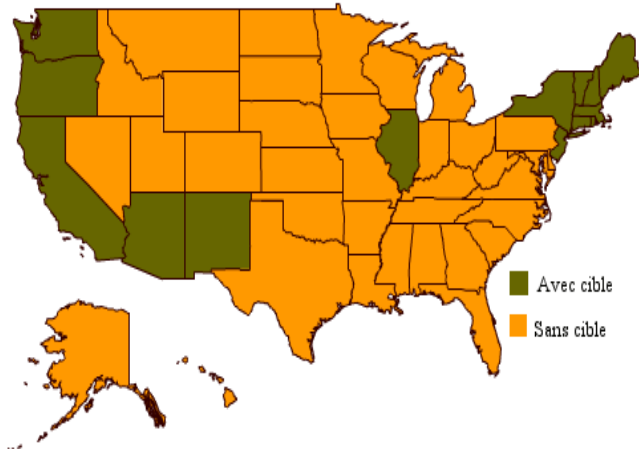
À ce jour, 14 États américains ont pris des engagements fermes sur des cibles chiffrées de réduction des émissions de GES (voir la figure 4 et le tableau 5, ci-dessous). Lorsqu'un État adopte une telle cible, par une loi ou un ordre exécutif, il met généralement en place un groupe consultatif chargé de recommander les politiques qui devront être appliquées pour atteindre l'objectif. Bien que ces cibles soient pour la plupart non contraignantes, ne prévoyant aucune pénalité si les objectifs ne sont pas atteints, elles envoient tout de même un signal clair du niveau d'engagement de l'État dans le dossier climatique. De plus, elles

⁴² Ex : Le Texas a adopté une norme de composition en énergie renouvelable pour son portefeuille énergétique tout en évitant de publiquement associer cette politique à des termes comme gaz à effet de serre ou réchauffement climatique; Le Nebraska a tenté de présenter des pratiques agricoles déjà existantes ou qui devaient de toute façon être adoptées pour d'autres raisons sous l'angle de la séquestration du carbone afin de s'appropriier les bénéfices potentiels d'un marché du carbone et ainsi accroître les revenus des agriculteurs (Rabe, 2004).

exposent le gouvernement qui les adopte à un examen scrupuleux des disparités entre promesses et résultats.

Figure 4 : États qui ont adopté des cibles de réduction des émissions de GES⁴³

Cliquez pour consulter une carte interactive



Les cibles sont le plus souvent posées en termes absolus, c'est-à-dire qu'elles prévoient la réduction d'une quantité fixe d'émissions de GES sur un échéancier donné. L'avantage d'un tel modèle est qu'il répond à des impératifs environnementaux indépendants des conjonctures économiques ou démographiques. Ainsi, si on estimait qu'il serait catastrophique que la part de CO₂ dans l'atmosphère dépasse les 500 parties par million, on pourrait calculer la masse totale de gaz qui correspond à cette concentration, et ajuster les émissions en conséquence. Si la croissance économique est plus forte qu'on ne l'avait anticipée, et donc si les activités émettrices augmentent plus que prévu, l'objectif sera plus difficile à atteindre. À l'opposé, si elle est faible, les activités qui créent les GES ralentissent d'elles-mêmes et les coûts engagés pour atteindre la cible absolue sont plus faibles⁴⁴.

On peut aussi poser des cibles en termes d'intensité d'émission. Ce concept repose sur un simple ratio entre une quantité d'émission

et une unité de production économique (ex : MTMCO₂eq./Milliard\$ PIB). Une cible en intensité offre plus de flexibilité et répartit les coûts d'abattement plus également entre les scénarios de croissance économique. En adoptant une cible en intensité, une province où l'économie aurait crû plus que prévu ne serait pas pénalisée. L'inverse est aussi vrai. Toutes choses étant égales par ailleurs, une économie qui croîtrait à un rythme plus modeste que prévu ferait face à un coût plus élevé que si elle avait choisi un plafond fixe puisque le ralentissement naturel des activités ne la rapprocherait pas de son objectif de réduction relative des émissions⁴⁵. Les cibles en intensité ne sont donc pas systématiquement avantageuses pour les économies à forte croissance. En effet, c'est la différence entre la croissance anticipée et la croissance réelle qui importe lorsqu'on compare les mérites des cibles absolues ou en intensité, non pas le niveau de croissance économique lui-même.

La controverse qui entoure le choix d'un type de cible tient surtout au fait qu'une baisse de l'intensité des émissions peut tout de même se traduire par une hausse absolue⁴⁶. À titre d'exemple, l'intensité des émissions de l'Alberta a diminué de 20% entre 1990 et 2005, tandis que la quantité totale de GES qu'elle relâchait augmentait de 37%⁴⁷. À ce compte, on comprend pourquoi certains environnementalistes ne considèrent pas la cible de réduction d'intensité de 12% qu'a adoptée le gouvernement albertain⁴⁸ comme très ambitieuse⁴⁹.

⁴⁵ Ellerman, A. D. 2003. "Absolute vs. intensity-based emission caps." *MIT Joint Program on the Science and Policy of Global Change*.

⁴⁶ CBC News. 24 mai 2007. Alberta minister rejects hard emissions targets.

www.cbc.ca/canada/edmonton/story/2007/05/24/targets-alberta.html

⁴⁷ Canada. Environnement Canada. 2007. National Inventory Report: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada 1990-2005.

⁴⁸ CBC News. 25 juin 2007. Alberta sets greenhouse gas emissions target.

www.cbc.ca/canada/edmonton/story/2007/06/25/alta-environment.html

⁴⁹ CBC News. 25 juin 2007. Alberta sets greenhouse gas emissions target.

www.cbc.ca/canada/edmonton/story/2007/06/25/alta-environment.html

⁴³ Source: Pew Center on Climate Change

⁴⁴ Ellerman, A. D. 2003. "Absolute vs. intensity-based emission caps." *MIT Joint Program on the Science and Policy of Global Change*.

Tableau 5 : Liste des cibles gouvernementales de réduction des émissions de GES

État	Adoption	Parti du Gouverneur	Contrôle de la législature	Date cible	Cible d'émissions
Arizona	2006	Dém.	Rép.	2020	Niveau de 2000
				2040	50% sous le niveau de 2000
Californie	2005	Rép.	Dém.	2010	Niveau de 2000
				2020	Niveau de 1990
				2050	80% sous le niveau de 1990
Connecticut	2005	Rép.	Dém.	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
				2050	75-85% sous le niveau de 1990
Illinois	2007	Dém.	Dém.	2020	Niveau de 1990
				2050	60% sous le niveau de 1990
Maine	2003	Dém.	Dém.	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
				Long terme	75-85% sous le niveau de 2003
Massachusetts	2004	Rép.	Dém.	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
				Long terme	75-85% sous le niveau de 1990
New Hampshire	2001	Dém.	Rép.	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
				Long terme	75-85% sous le niveau de 2001
New Jersey	2007	Dém.	Dém.	2020	Niveau de 1990
				2050	80% sous le niveau de 2006
New York	2003	Rép.	Dém.	2010	5% sous le niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
Nouveau Mexique	2005	Dém.	Dém.	2012	Niveau de 2000
				2020	10% sous le niveau de 2000
				2050	75% sous le niveau de 2000
Oregon	2004	Dém.	Partagé	2010	Stabilisation
				2020	10% sous le niveau de 1990
				2050	75% sous le niveau de 1990
Rhode Island	2002	Rép.	Dém.	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
Vermont	2001	Dém.	Partagé	2010	Niveau de 1990
				2020	10% sous le niveau de 1990
				Long terme	75-85% sous le niveau de 2001
Washington	2007	Dém.	Dém.	2020	Niveau de 1990
				2035	25% sous le niveau de 1990
				2050	50% sous le niveau de 1990

Source : Pew Center on Climate Change, NGA, NCSL

Permis transférables d'émission

L'idée d'un marché des permis de polluer tire son origine des travaux théoriques sur les externalités de Ronald Coase⁵⁰ et du travail d'Harold Demsetz⁵¹ sur les droits de propriété pour usage collectif. L'idée qui sous-tend le développement d'un tel marché est que l'utilisation des ressources collectives serait plus efficace si, une fois les droits de propriété clairement établis, les transactions subséquentes étaient laissées aux soins des acteurs individuels⁵².

Dans le cadre d'un programme « cap and trade » le gouvernement détermine, pour un groupe d'émetteurs choisis (ex : producteurs d'électricité), la quantité voulue d'émissions totales de GES. Ensuite, des quotas sont attribués aux entités qui sont assujetties à la réglementation. Dès lors, les participants sont libres de réduire eux-mêmes leurs émissions afin de se conformer aux droits qui leur ont été accordés, ils peuvent choisir d'acheter des allocations additionnelles, ou ils peuvent vendre leurs crédits excédentaires si leur efficacité environnementale s'est améliorée au-delà de ce qu'exigeait la loi. La mise en place d'un marché des quotas d'émission vise une réduction du niveau agrégé des émissions de GES, tout en laissant les entités soumises à la réglementation libres de choisir les moyens qui sont, au cas par cas, les plus efficaces pour atteindre l'objectif. Un tel marché offre ainsi une valve de sécurité aux participants qui n'ont pas atteint leurs objectifs, tout en récompensant ceux qui ont excédé les normes vertes.

Les bases d'un premier marché des émissions à grande échelle ont été jetées en 1990 avec les amendements du Clean Air Act. Ceux-ci prévoyaient la mise en place d'un marché national des crédits d'émission de SO₂ et NO_x,

deux sources de pluies acides⁵³. Comme l'indique l'économiste Olivier Godard (2001), l'expérience américaine a été un vif succès puisqu'elle a permis au pays d'atteindre ses objectifs en encourageant un coût d'abattement nettement inférieur à celui qui aurait prévalu en empruntant l'approche réglementaire usuelle.

Plusieurs États espèrent que le succès de ces mécanismes pourra être reproduit dans le cas des GES. En avril 2007, la Colombie-Britannique s'est jointe à la Western Regional Climate Initiative, une organisation regroupant cinq États américains qui se sont engagés à développer un marché du carbone afin d'atteindre une cible commune de réduction des GES⁵⁴. La Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) regroupe quant à elle 10 États du nord-est qui ont convenu de mettre en place un programme similaire dès 2009.

Figure 5 : Les États de la Regional Greenhouse Gas Initiative



⁵⁰ Coase, R.H. 1960. The Problem of Social Cost.

Journal of Law and Economics. 3 (Octobre). Pp. 1-44

⁵¹ Demsetz, H. 1964. The Exchange and Enforcement of Property Rights. Journal of Law and Economics, 7(11).

⁵² Godard, O. 2001. *Permis transférables nationaux et politiques environnementales: conception et application*: Organisation de coopération et de développement économiques. p. 10

⁵³ Godard, O. 2001. *Permis transférables nationaux et politiques environnementales: conception et application*: Organisation de coopération et de développement économiques.

⁵⁴ Office of the Premier of British Columbia. 2007. *B.C. Joins Western Regional Climate Action Initiative*. http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2007OTP0053-000509.htm

Séquestration et réemploi des GES

Un ensemble de techniques peuvent être employées pour séquestrer ou réutiliser les GES. En agriculture, des procédés de préparation des terres qui sont moins intensifs en labourage permettent d'éviter que du N₂O ne soit libéré dans l'atmosphère, en plus de limiter l'érosion des sols. En foresterie, la conservation des terrains boisés et la plantation d'arbres permet la capture du dioxyde de carbone. Dans l'industrie minière, des techniques d'enfouissement du CO₂ sont actuellement développées. Le méthane peut quant à lui être récupéré dans les fermes et les sites d'enfouissement pour en faire de l'énergie. Cette énergie peut être utilisée sur les lieux de production ou vendue aux compagnies d'électricité qui offrent une option de mesurage net.

La grande diversité de ces procédés rend impossible la constitution d'une liste exhaustive. De plus, comme leur gestion est souvent placée sous le parapluie d'organisations qui ne traitent pas exclusivement de questions environnementales (ex: département de l'agriculture, affaires municipales, etc.), il serait difficile d'isoler les politiques qui s'adressent surtout au changement climatique de celles qui affecte le niveau d'émission de GES, mais qui sont adoptées pour d'autres raisons. Néanmoins, il est important de savoir que différentes techniques de séquestration et de réemploi peuvent être utiles pour réduire les émissions de GES.

Organisations régionales

Un certain nombre d'organisations régionales ont vu le jour au cours des dernières années. Celles-ci ont des mandats qui varient d'un simple rôle d'évaluation et de coordination à une intégration poussée des politiques de lutte au changement climatique de leurs membres.

Plusieurs études démontrent que les législateurs des États sont sensibles à la rigidité des contrôles environnementaux de leurs compétiteurs régionaux. En s'intéressant aux politiques d'abattement des GES, on

trouve plusieurs exemples de ce souci pour les actions des autres. Par exemple, l'État de Washington a adopté, en 2005, les normes californiennes de contrôle des émissions de GES pour les véhicules à moteur, mais rendait cette initiative conditionnelle à l'adoption des mêmes normes par son voisin l'Oregon⁵⁵.

Comme l'indique W.E. Oates (2001), les organisations régionales contribuent à uniformiser les politiques de protection de l'environnement et limitent ainsi les champs de compétition possibles entre les États. Elles permettent de limiter la compétition horizontale et agissent donc, à la manière des normes fédérales, comme une police d'assurance contre la course vers le bas⁵⁶.

Par ailleurs, le fait que les États créent des structures communes pour développer des politiques de lutte aux gaz à effet de serre peut refléter le désir de profiter des économies d'échelle que permet la mise en commun des ressources des partenaires. La formation de ces organisations peut aussi être résultat de l'effet d'entraînement causé par un leader régional particulièrement actif comme la Californie.

Politiques dans le secteur du transport

Normes de contrôle des émissions de véhicules à moteur

Le secteur du transport était responsable de 32% des émissions américaines de CO₂ en 2005⁵⁷. Le contrôle des émissions de GES des véhicules à moteur est donc un aspect très important de la lutte contre le réchauffement climatique.

Faisant suite aux directives énoncées dans l'Assembly Bill No. 1493 (2002), la California

⁵⁵ Pew Center on Global Climate Change. 2007. What's being done in the States?

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁵⁶ Oates, W. E. 2001. *Discussion Paper: A Reconsideration of Environmental Federalism*: University of Maryland, Dept. of Economics.

⁵⁷ United States Environmental Protection Agency. 2007. "Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990-2005."

Air Ressource Board a adopté des normes de contrôle des émissions de GES pour les automobiles et camions légers neufs. À partir de 2009, des normes d'efficacité de plus en plus restrictives seront imposées afin qu'à moyen terme (2013-2016), les émissions de GES de la flotte soient réduites de 30%. Conformément aux instructions données dans AB1493, le coût d'installation des dispositifs permettant la réduction des émissions devra être inférieur ou égal aux économies de carburant qu'ils permettront de réaliser sur la durée de vie normale du véhicule⁵⁸.

En juin 2007, 14 États avaient adopté ou étaient en voie d'adopter les normes californiennes. Toutefois, le droit des États à réguler les GES provenant des automobiles est aujourd'hui au cœur d'une bataille juridique importante. En voici les grandes lignes.

Comme on l'a vu plus haut, le droit constitutionnel américain reconnaît au gouvernement fédéral le droit de préemption et de suprématie en matière environnementale. Avec l'adoption du Clean Air Act (1970; amendé en 1990), le Congrès attribuait au gouvernement fédéral, et non aux États, le pouvoir de légiférer sur les émissions des véhicules moteurs. Parce qu'elle faisait face à de graves problèmes de pollution atmosphérique, et puisqu'elle avait déjà adopté des exigences plus strictes que les normes fédérales proposées, la Californie avait reçu un statut d'exception qui lui permettait de développer ses propres règles en la matière. Conformément aux dispositions de l'Act (Clean Air Act. Title II, Part A, Sect. 209), les autres États pourraient adopter les normes californiennes ou fédérales, mais ne pourraient développer leur propre régime.

En décembre 2004, des représentants de l'industrie automobile ont contesté en cour le droit de la Californie de restreindre les émissions de GES des automobiles et des camions légers (*Central Valley Chrysler-Jeep c. California Air Resources Board*). Leur

argument principal, dans cette cause comme dans deux autres impliquant le Vermont et le Rhode Island, se résume à ceci : comme l'EPA ne se réclame pas d'autorité pour réguler les GES en vertu du Clean Air Act, la Californie ne peut profiter de la dérogation qui y est prévue. En ce sens, elle n'aurait pas l'autorité nécessaire pour contrôler les émissions de GES provenant des véhicules à moteur⁵⁹.

Dans ces circonstances, on comprend toute l'importance du jugement de la Cour suprême dans *Massachusetts c. EPA*. Comme l'indique le juge qui préside à la cause contre le California Air Resources Board, les arguments entendus dans *Massachusetts c. EPA* s'articulent autour de problèmes qui sont « identiques, ou fortement liés »⁶⁰ à ceux soulevés dans le cas californien. En dernière analyse, le fait que la Cour suprême juge que le CO₂ est un polluant couvert par le Clean Air Act risque d'être déterminant en ce qui concerne la capacité des États américains à adopter les normes californiennes d'émission.

Le gouverneur de la Californie Arnold Schwarzenegger a annoncé que l'État entamerait des recours en justice si l'EPA n'avait pas rendu sa décision dans sa demande d'exemption d'ici le 22 octobre 2007⁶¹.

Norme de composition en biocombustibles de l'essence

Sept États ont adopté des règles exigeant qu'à échéance, l'essence vendue sur leur territoire soit composée d'une part de biocombustible (éthanol ou biodiesel). Par ailleurs, bien qu'ils ne réglementent pas tous la composition de

⁵⁹ United States District Court for the Eastern District of California. 2007. "Central Valley Chrysler-Jeep v. California Air Resources Board: Complaint for Declaratory and Injunctive Relief"

www.calcleancars.org/legal/federal_aam_complaint.pdf

⁶⁰ Traduction libre: United States District Court for the Eastern District of California. 2007. "Memorandum Opinion and Order on Defendants' Motion for Summary Judgment on the Issue of Ripeness and/or Mootness and Order for Stay of Further Proceedings."

www.calcleancars.org/legal/

⁶¹ Governor Arnold Schwarzenegger. 13 juin 2007. Letter to the Honorable Stephen L. Johnson, Administrator of the U.S. Environmental Protection Agency.

⁵⁸ California Environmental Protection Agency - Air Resources Board. 2004. "Fact Sheet: Climate Change Emission Control Regulations."

l'essence, 23 États offrent des incitatifs financiers à la production ou à la consommation d'éthanol⁶².

Il faut noter que malgré l'intérêt, tant économique qu'environnemental, que présente le développement d'une industrie du biocombustible, les vertus de ces substituts sont aujourd'hui remises en question. Le directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Énergie affirmait récemment que la performance des biocombustibles nord-américains et européens était décevante, tant au niveau des coûts que de leur capacité d'abattement des GES⁶³.

Politiques dans le secteur de l'énergie

Norme de composition en énergie renouvelable des portefeuilles énergétiques (Renewable Portfolio Standard; RPS)

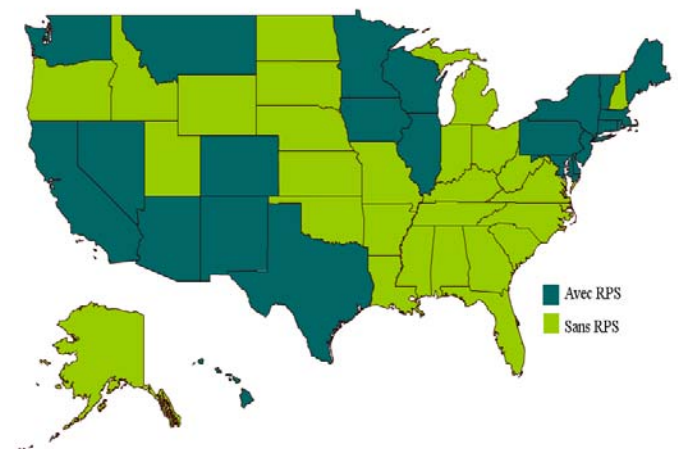
Certains États obligent les fournisseurs d'électricité opérant sur leur territoire à puiser une portion de l'énergie qu'ils vendent dans des sources d'énergie renouvelable. Les types d'énergie admis varient selon les États. En juin 2007, 24 d'entre eux avaient adopté des Renewable Portfolio Standards (RPS) (voir le tableau 6 à la page suivante).

Les coûts et les bénéfices de l'adoption d'un RPS semblent difficiles à prévoir. Pour un même État, les enquêtes économétriques offrent souvent des prédictions pour le moins incompatibles. Dans le cas du New Jersey, État qui a adopté un des RPS les plus strictes, une étude prévoyait qu'un seuil de 20% d'énergie renouvelable aurait pour conséquences directes une hausse des coûts de l'électricité de 20 milliards de \$US sur vingt ans et la perte de 174 130 emplois⁶⁴. Une autre, plus optimiste, considérait que la

hausse du coût de l'électricité serait marginale et que l'impact sur la croissance économique du New Jersey serait négligeable. De plus, cette seconde enquête prévoyait la création d'environ 11 700 emplois pour la mise en place d'infrastructures de production d'énergie renouvelable⁶⁵. La différence est marquante.

Figure 6 : États qui ont adopté des normes de composition en énergie renouvelable pour leurs portefeuilles énergétiques⁶⁶

Cliquez pour consulter une carte interactive



Comme l'instauration de normes de composition des portefeuilles énergétiques est récente, il est difficile de déterminer quel est leur effet réel sur l'économie régionale ou sur les émissions des États qui les ont adoptées. Pourtant, des échos positifs nous parviennent des États qui se sont prémunis de telles normes les premiers. Au Texas par exemple, la hausse négligeable des coûts de l'électricité, le rythme accéléré de substitution des combustibles fossiles, et la naissance d'un véritable « Wind Rush », témoignent tous du succès d'une politique « bien conçue et mise en œuvre avec soin »⁶⁷.

⁶² Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?*

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁶³ Crooks, Ed & Fiona Harvey. "Biofuel realities impinge on early promise." *Financial Times*, June 19 2007.

⁶⁴ Cureington, SE; DE Dismukes. 2006. "The Impact of Implementing a 20 Percent Renewable Portfolio Standard in New Jersey." In *37th Annual MCRSA and the 6th Biennial National IMPLAN User's Conferences* Center for Energy Studies - Louisiana State University.

⁶⁵ Bloustein., E.J.. 2004. "Economic Impact Analysis of New Jersey's Proposed 20% Renewable Portfolio Standard." NJ Board of Public Utilities - Office of Clean Energy.

⁶⁶ Source: Pew Center on Climate Change

⁶⁷Traduction libre: Langniss, O., and R. Wiser. 2003.

"The renewables portfolio standard in Texas: an early assessment." *Energy Policy* 31 (6):527-35. P. 527.

Rabe, Barry George. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

Tableau 6: Liste des normes de composition en énergie renouvelable des portefeuilles énergétiques (Renewable Portfolio Standards; RPS)

État	Adopté	Parti du Gouverneur	Contrôle de la Législature	Part de marché, énergie renouvelable, 2002	Part de renouvelables non-hydro, 2002	Entrée en vigueur	Cible
Arizona	2001	Rép.	Split	8%	0.2%	2025	15% (hydro OK)
Californie	2002	Dém.	Dém.	29.7%	12.9%	2010 2020	20% (small hydro OK) 33%
Colorado	2004	Rép.		3%	0.4%	2020	20%
Connecticut	1999	Rép.		6.2%	5.2%	2004 2010	4% de classes I et II 10% de classes I et II; 4% de classe III
Delaware	2005	Dém.		-	-	2019	10%
Hawaï	2004	Rép.		5.2%	4.4%	2020	20%
Illinois	2005	Dém.		0.5%	0.5%	2013	8%*
Iowa	1983	Rép.		4.6%	2.4%	1983	105 megawatts d'électricité doivent être produits à partir de sources renouvelables.
Maine	1999	Ind.		31.9%	19.7%	1999	30%
Maryland	2004	Rép.		5.0%	1.6%	2006 à 2018 2022	2.5% d'énergie du deuxième tiers 4.5% d'énergie du premier tiers
Massachusetts	1997	Rép.		6.9%	4.9%	2003 2009	1% des nouvelles installations de production électrique 4% des nouvelles installations de prod. électrique et 1% additionnel chaque année après 2009.
Minnesota	1997	Rép.		5.4%	3.9%	2020 2025	30% de la production de la compagnie Xcel Energy 25% de la production des autres compagnies
Montana	2005	Dém.		37.8%	0.3%	2008 2010 2015	5% 10% 15%
Nevada	1997	Dém.		10.5%	3.5%	2005 2015	6% 20%
New Jersey	2001	Rép.		2.1%	2.2%	2021	22.5%
Nouveau Mexique	2002	Rép.	Dém.	0.9%	0.1%	2006 2011 2015 2020	5% 10% 15% 20%
New York	2004	Rép.		19.8%	1.9%	2013	24%
Pennsylvanie	2004	Dém.		2.4%	1.4%	2020-2021	18%
Rhode Island	2004	Rép.		1.4%	1.4%	2020	16%
Texas	1999	Rép.		1.3%	1.0%	2007 2015	2,280 megawatts 5,880 megawatts
Vermont	2005	Rép.		27.1%	6.7%	2005-2012	Toute l'augmentation marginale de la production électrique doit être composée de sources renouvelables, jusqu'à 10% de l'énergie consommée dans l'État.
Washington	2006	Dém.		77.8%	1.7%	2020	15%
Wisconsin	1999	Rép.		6.2%	2.0%	2015	10%

* L'Illinois a adopté un RPS volontaire.

Source : Energy Information Administration : *Energy Trends 2004*

Plafond sur les émissions provenant des centrales électriques

La Californie, le Massachusetts, le New Hampshire, l'Oregon et l'État de Washington ont tous imposé un plafond absolu sur les émissions des centrales de production électrique installées sur leurs territoires. Le niveau d'émission et les modalités d'application varient selon les États, mais permettent généralement aux entreprises d'excentrer les émissions excédentaires en finançant des projets qui contribuent à l'abattement des GES ailleurs dans l'État (ex : séquestration du CO₂ par la foresterie, optimisation de l'efficacité énergétique, etc.)⁶⁸.

Fonds publics d'appui à l'énergie renouvelable

19 États ont constitué des fonds publics qui servent à financer des programmes de promotion de l'énergie renouvelable (voir tableau synthèse). Typiquement, les revenus de ces fonds proviennent d'une petite surcharge à la consommation électrique (ex : 0.0005\$ / kWh). Il s'agit donc d'une mini-taxe du carbone⁶⁹. L'usage de ces fonds varie, mais peut inclure la subvention de la recherche et du développement dans le domaine des énergies renouvelables, la construction d'infrastructures de production d'énergie verte, ou la mise sur pieds de programmes d'éducation⁷⁰.

Offre d'énergie verte obligatoire

Certains États obligent les compagnies d'électricité opérant sur leur territoire à offrir à leurs consommateurs le choix de payer une surcharge pour acheter de l'énergie renouvelable. En général, les compagnies d'électricité sont libres de produire l'énergie elles-mêmes ou de se procurer, par contrat,

des crédits auprès d'un fournisseur reconnu par l'État. Ainsi, bien que l'énergie renouvelable ne soit pas nécessairement livrée directement au consommateur, le distributeur garantit qu'une quantité équivalente à celle qui est achetée a été produite⁷¹.

Codes énergétiques dans le secteur de la construction

Une large part des émissions de GES aux États-Unis sont attribuables à la production de l'énergie qui est consommée par les secteurs résidentiel et commercial. L'efficacité énergétique des constructions de tels types revêt donc un caractère très important dans la lutte au changement climatique. La majorité des États se sont dotés de codes de construction résidentielle et commerciale qui spécifient des normes de résistance thermique, ainsi que des critères minimums d'efficacité énergétique pour les équipements de chauffage et de climatisation installés. Par ailleurs, un petit nombre d'États recommandent ou imposent des normes environnementales plus sévères (les certifications Leadership in Energy and Environmental Design ou Green Globes) pour la construction d'immeubles publics (voir tableau synthèse)⁷².

Incidatifs financiers à la production et à la consommation de l'énergie renouvelable, ainsi qu'à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

La *Database of State Incentives for Renewables & Efficiency* (DSIRE) est une base de donnée en accès libre qui est régulièrement mise à jour, et qui offre un résumé de chacune de ces politiques dans les différents États⁷³.

⁶⁸ Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?*

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁶⁹ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

⁷⁰ Database of State Incentives for Renewables & Efficiency. 2007. www.dsireusa.org.

⁷¹ Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?*

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁷² Database of State Incentives for Renewables & Efficiency. 2007. www.dsireusa.org.

Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?*

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁷³ Pour plus d'information, visiter son site Internet : www.dsireusa.org.

Exigence de transparence pour les distributeurs d'électricité.

La production de l'électricité à partir de combustibles fossiles a généré, à elle seule, 36.6% des émissions américaines nettes de GES en 2005⁷⁴. Comme la matière première employée pour produire l'électricité a un impact déterminant sur la quantité d'émissions⁷⁵, certains États considèrent qu'il est important d'assurer un accès facile à de l'information claire concernant la composition du portefeuille énergétique des fournisseurs d'électricité. En ce sens, 21 États ont établi des règles qui imposent des procédures complètes et standardisées de divulgation des sources d'approvisionnement des compagnies d'électricité opérant sur leur territoire⁷⁶.

Politiques d'achat gouvernemental d'énergie renouvelable

Plusieurs villes et États américains ont adopté des politiques d'achat obligatoire d'énergie verte. Par exemple, le gouverneur du Connecticut signait, en avril 2004, un ordre exécutif enjoignant les universités et les agences gouvernementales à acheter une portion croissante (20% d'ici 2010; 50% d'ici 2020; 100% d'ici 2050) de leur consommation électrique chez des fournisseurs d'énergie renouvelable⁷⁷.

Politiques non contraignantes

Registres d'émissions de GES

Le 8 mai 2007 était créé le Climate Registry, un programme regroupant 31 États américains et 2 provinces canadiennes (Manitoba et Colombie-Britannique) qui visent à créer un outil commun de gestion, suivi, vérification et agrégation des informations sur les émissions de GES⁷⁸. Que les programmes de divulgation de l'information des différents États soient volontaires ou obligatoires, le *Climate Registry* offrira un cadre uniforme de présentation et de vérification des données. À la différence du programme fédéral de registre des GES, le Climate Registry requiert une vérification indépendante des informations rapportées⁷⁹. La Virginie-Occidentale et le Texas ont quant à eux établi leurs propres registres volontaires d'émissions de GES⁸⁰.

Inventaires des émissions de GES

9 États ont produit des inventaires détaillés récents de leurs émissions de GES. Ces États, et 31 autres, en ont complété un pour l'année 1990. Ces inventaires, dont la production est subventionnée par l'EPA, peuvent servir à développer un plan d'action contre le changement climatique en plus d'offrir un point de référence auquel les cibles de réduction peuvent renvoyer (ex : réduire les émissions de CO₂ de 10% par rapport au niveau de 1990)⁸¹.

⁷⁴ Calcul fait à partir des données de l'*Inventory of U.S. Greenhouse Gas Emissions and Sinks: 1990–2005* p.30

⁷⁵ United States Energy Information Administration. Voluntary Reporting of Greenhouse Gases Program - Fuel and Energy Source Codes and Emission Coefficients. www.eia.doe.gov/oiaf/1605/coefficients.html

⁷⁶ Energy, United States Department of Energy - Energy Efficiency and Renewable. 2006. *Green Power Network: Disclosure Policies*. www.eere.energy.gov/greenpower/markets/disclosure.shtml

⁷⁷ Database of State Incentives for Renewables & Efficiency. 2007. www.dsireusa.org.
Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?* http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁷⁸ The Climate Registry. 2007. Dozens of States Join the Climate Registry to Track Greenhouse Gas Emissions. www.theclimateregistry.org/The_Climate_Registry_Press_Release.pdf

⁷⁹ United States Department of Energy. 17 avril 2006. *DOE Strengthens Public Registry to Track Greenhouse Gas Emissions*, www.energy.gov/news/3489.htm
Wilson, Janet. "31 states target global warming." *Los Angeles Times*, 9 mai 2007.

The Climate Registry. 2007. *Information Package*. www.theclimateregistry.org/The_Climate_Registry_Information_Package_.pdf

⁸⁰ Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?* http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states
⁸¹ United States Environmental Protection Agency. 2006. *State Greenhouse Gas Inventories*. www.epa.gov/climatechange/emissions/state_ghginventories.html

Plans d'action contre le changement climatique

24 États ont produit des plans d'action contre le changement climatique. L'EPA offre un outil de recherche en ligne pour consulter les politiques recommandées dans chacun des États⁸².

Commissions ou groupes consultatifs sur le changement climatique

17 États ont mis sur pieds des commissions ou des groupes consultatifs chargés d'évaluer les défis posés par la lutte au changement climatique. Leurs mandats varient selon les États mais comportent le plus souvent des directives visant l'élaboration d'un plan d'action climatique, la consultation avec les acteurs locaux et régionaux, et la coordination des politiques gouvernementales dans le domaine (voir annexe A)⁸³. 7 autres États ont annoncé qu'ils comptaient former des groupes consultatifs à court ou moyen terme⁸⁴.

Systèmes de suivi des crédits d'énergie renouvelable

Un système de suivi des crédits d'énergie renouvelable permet de vérifier l'état de la production d'énergie renouvelable, d'émettre des certificats de production d'énergie verte (Renewable energy certificates (REC)) et de comptabiliser les transactions sur le marché des RECs. L'information générée par un tel système s'avère essentielle lors de la mise en œuvre de programmes qui contrôlent la composition des portefeuilles énergétiques ou qui visent à modérer l'offre et la demande d'électricité en fonction de sa source. Elle est aussi indispensable au fonctionnement des mécanismes basés sur le marché comme les programmes « cap and trade ».

⁸² United States Environmental Protection Agency. 2007. *State Action Plan Recommendations Matrix*, <http://yosemite.epa.gov/gw/StatePolicyActions.nsf/matrices/O?opendocument>

⁸³ Pew Center on Global Climate Change. 2007. *What's being done in the States?*

http://pewclimate.org/what_s_being_done/in_the_states

⁸⁴ National Caucus of Environmental Legislators.

2007. 2007 Climate Change Legislation Update. www.ncel.net/newsmanager/news_article.cgi?news_id=172

Performance environnementale comparée: Course vers le bas ou vers le haut?

Un des thèmes les plus souvent visités par les analystes qui s'intéressent aux politiques environnementales dans une fédération est celui de la compétition horizontale.

Oates et Schwab (1988)⁸⁵ soutiennent que dans un marché pur et parfait où les instruments de taxation ne sont pas contraints par des facteurs exogènes, les gouvernements nationaux et sous nationaux ont tous deux des incitatifs à adopter des politiques qui permettent d'atteindre un niveau socialement optimal de qualité environnementale.

Cependant, dans le cas d'un bien public, pur et global, c'est-à-dire quand une unité de production de pollution a le même impact peu importe où elle est située, les États ont très peu de contrôle sur la qualité de l'environnement à l'intérieur de leurs frontières. Ainsi, comme un effort unilatéral d'abattement des GES a peu de chances de se traduire, à lui seul, par un ralentissement du réchauffement climatique, les États ont souvent intérêt à agir en resquilleurs. En effet, dans un contexte de concurrence pour l'attraction des industries et la création d'emploi, les États peuvent vouloir minimiser le poids de leurs systèmes réglementaires afin d'offrir un milieu plus propice à l'investissement, tout en profitant des efforts environnementaux des autres. Cette dynamique peut mener à un équilibre sous-optimal si aucune réglementation nationale ne force l'adoption de mesure d'abattement dans les États⁸⁶.

Toutefois, comme en témoigne l'annexe B, les États ont mis en œuvre un nombre important de politiques de lutte aux GES, et ce, sans que le gouvernement fédéral ne leur force la main. Ce constat tend à relativiser la menace posée

⁸⁵ Oates W.E. & Robert M. Schwab. 1988. Economic Competition Among Jurisdictions: Efficiency Enhancing or Distortion Inducing?. *Journal of Public Economics* (35). pp. 333-354

⁸⁶ Oates, W. E. 2001. *Discussion Paper: A Reconsideration of Environmental Federalism*. University of Maryland, Dept. of Economics.

par la course vers le bas dans le dossier climatique. Pour certains instruments, dont les *Renewable Portfolio Standards*, certains analystes parlent même d'une course vers le haut⁸⁷. Malgré ces signes encourageants, de nombreux États tardent à s'impliquer dans la lutte au changement climatique. Il importe donc d'explorer quelques-uns des facteurs qui peuvent expliquer l'action ou l'inaction des États.

Secteur de l'énergie

Les politiques déployées dans le secteur de l'énergie impliquent différents coûts et bénéfices. D'abord, celles qui visent l'optimisation de l'efficacité énergétique sont souvent considérées comme doublement avantageuses. D'une part, la baisse de la demande d'électricité permet une réduction des émissions des centrales énergétiques. D'autre part, la chute de la demande mène à une réduction de la facture d'électricité des consommateurs, réduction qui compense pour les coûts initiaux plus élevés des appareils efficaces. Par exemple, une ampoule fluocompacte offre une durée de vie supérieure et consomme moins d'énergie qu'une ampoule traditionnelle. Ces deux caractéristiques rendent son coût total d'utilisation plus bas. On comprend donc que ces politiques « sans regret » soient appuyées financièrement par la grande majorité des États.

Le contrôle des sources de production d'énergie a des conséquences moins uniformément positives. En effet, si un RPS force l'adoption de procédés moins efficaces, des coûts sociaux importants peuvent subvenir par l'entremise des hausses du prix de l'électricité⁸⁸. Ces hausses sont susceptibles d'affecter tous les consommateurs, mais surtout les industries à forte intensité de consommation énergétique. On peut donc

anticiper que les législateurs des États où l'industrie consomme beaucoup d'électricité hésiteront à lui infliger les coûts concentrés d'une politique aux bénéfices lointains et diffus. On constate d'ailleurs que dans les États qui ont adopté un RPS, l'industrie consomme en moyenne une part significativement plus petite de l'énergie totale que dans les États où aucune norme n'a été adoptée⁸⁹.

Par ailleurs, le développement d'une infrastructure de production d'énergie propre génère des bénéfices autres que l'abattement des GES. En effet, bien que le prix du kWh vert puisse être, selon les conditions technologiques et géographiques, plus élevé, la source d'énergie est elle-même gratuite. Ainsi, une plus grande part des fonds engagés sert à défrayer les coûts en main d'œuvre et en capital. Les énergies renouvelables créent donc un « multiplicateur de l'emploi »⁹⁰.

Tableau 7: Provenance des coûts de production d'électricité en fonction des sources (en dollars par mégawatt-heure)

Élément De coût	Technologie			
	Charbon	Gaz naturel	Vent	Nucléaire
Capital	30,4	11,4	40,7	42,7
O & E	4,7	1,4	8,3	7,8
Combustible	14,5	36,9	0	6,6
Total *	53,1	52,5	55,8	59,3

*Inclut coûts de branchement et de transmission
O&E = Opérations et entretien

Source: EIA Annual Energy Outlook 2006
DOE/EIA-0383(2006)

⁸⁷ Rabe, B. G. 2006. *Race to the Top: The Expanding Role of US State Renewable Portfolio Standards*: Pew Center on Global Climate Change.

⁸⁸ Selon des estimés de l'Energy Information Administration, un kWh de nouvelle énergie produite par une turbine à combustion conventionnelle coûte 420\$ tandis que ce même kWh produit grâce au vent en coûte 1206\$ (voir Annexe ???)

⁸⁹ T-test mené à partir de données à partir de données fournies par l'EIA et le Pew Center on Climate Change. United States Energy Information Administration. Energy Sector Consumption Estimates by Source and End-Use Sector, 2004.

www.eia.doe.gov/emeu/states/sep_sum/plain.html/summary_bt_u_1.html

⁹⁰ Rabe, B. G. 2006. *Race to the Top: The Expanding Role of US State Renewable Portfolio Standards*: Pew Center on Global Climate Change.

carburant, elle peut tout de même affecter les personnes et entreprises qui achètent beaucoup de véhicules. Compte tenu de l'importante variation entre le nombre de véhicules enregistrés par personne dans les différents États (ex : les habitants du Wyoming en ont près de trois fois plus que ceux du Colorado), ces coûts additionnels risquent d'avoir un impact plus fort dans certaines régions que dans d'autres. Il semble bien que les législateurs soient sensibles à cet enjeu puisque parmi les quinze États qui enregistrent le plus de véhicules par habitant, aucun n'a adopté les normes californiennes⁹⁶.

Les manufacturiers automobiles sont conscients que l'importance du prix des véhicules neufs varie selon les marchés. Aussi l'*Alliance of Automobile Manufacturers* adapte-t-elle ses campagnes publicitaires et son lobby en fonction du type et de la quantité de véhicules vendus dans les États⁹⁷. Ce n'est là qu'un des facteurs qui peuvent affecter l'efficacité du démarchage de l'industrie automobile dans leur campagne contre les politiques d'abattement des GES dans le secteur du transport. Bien que le cadre imposé par cette note ne permette pas d'explorer ces facteurs en détail, on peut tout de même noter que l'importance relative de l'industrie automobile dans l'économie de l'État peut être significative. Il semble en effet peu probable qu'un État comme le Michigan, qui entretient une forte dépendance économique envers les manufacturiers automobiles, mette en œuvre des politiques environnementales contre lesquelles ceux-ci s'opposent vigoureusement⁹⁸.

Vulnérabilité au changement climatique

La vulnérabilité au changement climatique est une variable importante à considérer lorsqu'on effectue une analyse coûts-bénéfices des politiques d'abattement des GES. Son évaluation est cependant difficile et comporte un haut degré d'incertitude. Tout de même, on peut noter que les États qui présentent certaines caractéristiques semblent d'emblée plus vulnérables aux effets nuisibles du changement climatique. Par exemple, là où les infrastructures côtières sont menacées par la montée du niveau de la mer, les activités touristiques hivernales sont mises en péril par le réchauffement du climat, l'approvisionnement en eau est menacé par la fonte des *snowpacks*, les États ont intérêt à contribuer à la réduction des émissions.

On ne peut toutefois pas tracer de lien direct entre degré de vulnérabilité et niveau d'action dans le dossier climatique. En effet, certains États très à risque comme la Floride et la Louisiane se sont montrés indifférents vis-à-vis de la problématique du changement climatique⁹⁹. Il pourra être intéressant d'observer si les désastres naturels comme celui causé par l'ouragan Katrina stimuleront la demande des citoyens de ces États pour une action plus sentie des gouvernements dans le dossier.

Capacité financière des gouvernements

La santé financière des États, et les fonds dont ils disposent pour concevoir et appliquer les politiques environnementales, peuvent aussi avoir une influence sur leur niveau d'engagement. Bien qu'une analyse préliminaire n'ait pas révélé de lien bivarié fort entre la marge de manœuvre budgétaire et l'étendue des champs d'action investis par les gouvernements des États, certaines particularités du système de financement des politiques environnementales méritent notre attention.

⁹⁶ United States Department of Transportation Bureau of Statistics. 2006. State Transportation Statistics 2006 www.bts.gov/publications/state_transportation_statistics/state_transportation_statistics_2006/index.html.

⁹⁷ The Hill. 25 mai 2007. Auto group to attack fuel-mileage standards. <http://thehill.com/business-lobby/auto-group-to-attack-fuel-mileage-standards-2007>

⁹⁸Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

⁹⁹ Rabe, B. G. 2004. *Statehouse and greenhouse : the emerging politics of American climate change policy*. Washington, D.C.: Brookings Institution Press.

Comme on l'a vu plus haut, les États américains posent 95% de toutes les actions de mise en œuvre des règles fédérales en matière de protection de l'environnement. Ceci leur impose des coûts importants et les force à compter sur des transferts fédéraux pour boucler leurs budgets. Alors que ces transferts couvraient 70% des dépenses environnementales des États au début des années 1980¹⁰⁰, ils n'en représentaient que 33.1% en 2003¹⁰¹. Cette réduction a été menée en parallèle à une augmentation constante du fardeau des États à travers la multiplication des règles fédérales, et a considérablement contraint la capacité d'innovation et de mise à l'agenda des États¹⁰².

Outre la marge de manœuvre, la taille absolue du budget environnemental peut aussi avoir un effet. Non seulement une politique a-t-elle plus d'impact si elle est appliquée dans les grands États, mais ces derniers disposent généralement d'une bureaucratie plus imposante qui a la capacité d'agir simultanément sur plusieurs aspects des dossiers dans lesquels elle s'engage. Les petits États peuvent quant à eux ne pas avoir les ressources nécessaires pour développer des politiques dans chacune des catégories d'actions possibles.

Revenu et qualité de l'environnement

La relation entre revenu et qualité de l'environnement fait l'objet d'une abondante quantité d'études empiriques et théoriques. Elle semble marquée par deux principales tendances structurelles. Dans les phases initiales de croissance économique, la pollution augmente en suivant la hausse du niveau d'activité. Après avoir atteint un sommet, elle est réduite grâce à l'adoption de

technologies plus performantes, et en réponse à une demande accrue pour la protection de l'environnement (demande appuyée par la hausse du revenu des individus). Ainsi, plusieurs études postulent l'existence d'une courbe de Kuznets environnementale (courbe en U inversé avec revenu en abscisse et niveau de pollution en ordonnée). Dans le cas des GES, on ne peut toutefois pas conclure avec certitude qu'une telle courbe existe puisque les résultats des chercheurs qui se sont intéressés à la question ne font pas consensus.

Plusieurs facteurs contribuent à diluer le lien entre revenu et émissions de GES. D'abord, comme la relation est imparfaite entre l'action régulatoire dans un État et les bénéfices qu'elle apporte aux citoyens de cet État, les législateurs sont soumis à des incitatifs plus faibles pour répondre à la demande environnementale des citoyens. Ensuite, la volonté de payer de ces derniers peut être distordue par le long échéancier sur lequel les bénéfices de l'abattement des GES se feront vraisemblablement sentir. L'offre de politique peut donc ne pas s'établir à un équilibre qui serait optimal à long terme. En sommes, il y a séparation entre l'offre et la demande de protection environnementale dans le dossier des GES et cette fracture rend l'analyse du lien entre qualité de l'environnement et revenu plus difficile¹⁰³.

Cette difficulté ne doit toutefois pas nous faire abandonner le revenu comme facteur explicatif du niveau d'engagement des États dans la lutte au changement climatique. En effet, comme les politiques d'abattement des GES sont presque toujours présentées, par les analystes comme par les législateurs, en termes d'échange entre gain environnemental et gain économique, la capacité et la volonté de payer des citoyens doivent être prises en compte.

¹⁰⁰ Keleman, D.R. 2004. *The Rules of Federalism: Institutions and Regulatory Politics in the EU and Beyond*. Cambridge: Harvard University Press.

¹⁰¹ Brown, R.S. & M.J. Kiefer. 2003. ECOS Budget Survey: Budgets are Bruised, but Still Strong. Environmental Council of States.

¹⁰² Rabe, B. G. 2007. "Environmental Policy and the Bush Era: The Collision Between the Administrative Presidency and State Experimentation." *Publius: The Journal of Federalism* 37 (3):413.

¹⁰³ Kolstad. C.D. 2006. Interpreting Estimated Environmental Kuznets Curves for Greenhouse Gases. *The Journal of Environment Development* 15(1) pp. 41-49

Conclusion

Cette note présente un survol des politiques des États américains pour la lutte aux gaz à effet de serre, dont le point de départ est la différence institutionnelle importante entre les deux pays en ce qui concerne la répartition des compétences. Le fédéralisme environnemental américain est plus centralisé que ce qu'on peut observer dans le cas canadien et que, pendant les deux mandats de George W. Bush, le gouvernement central a fait preuve de peu de leadership dans ce domaine. Malgré cela, plusieurs États américains ont été très actifs dans ce domaine et il serait donc erroné de peindre une image uniformément négative de l'action des États-Unis en ce qui concerne les politiques de limitation des émissions de gaz à effet de serre.

On constate entre autres qu'un bon nombre d'États ont pris des engagements basés sur des cibles concrètes pour la réduction des GES. Reste à voir, bien sûr, si ces engagements seront respectés et si ces cibles seront atteintes selon un échéancier qui permettra une réduction sensible des émissions globales des États-Unis, mais il s'agit néanmoins d'un pas dans bonne direction.

Pour ce qui est des marchés des permis transférables d'émission, les États des États-Unis ont également exercé un certain leadership, parfois en conjonction avec les provinces canadiennes. Il s'agit d'ailleurs d'un domaine où l'expansion de la collaboration à l'échelle de l'Amérique du Nord représente un réel potentiel de progrès.

En ce qui concerne les normes d'émissions pour les véhicules, la Californie joue depuis longtemps un rôle de précurseur et c'est encore le cas aujourd'hui dans le domaine des gaz à effet de serre. Par contre, les politiques de plus en plus répandues aux États-Unis visant à encourager la production et l'usage de biocarburants pourraient avoir des effets mitigés sur la lutte aux GES, ou même aller à contre-courant. Par contre, les efforts des États pour promouvoir la production d'électricité par des sources d'énergie renouvelables pourraient

Les politiques de contrôle des émissions de gaz à effet de serre aux États-Unis. Qui fait quoi?

Résumé

Depuis quelques années, l'inaction du gouvernement fédéral américain en matière de lutte aux émissions de gaz à effet de serre (GES) a soulevé de vives critiques, tant au Canada que sur la scène internationale. Malgré le refus de l'administration Bush d'entériner le Protocole de Kyoto, plusieurs États se sont dotés de politiques, souvent fort ambitieuses, afin de contrôler leurs émissions de GES. Dans une perspective comparative, cette note dresse un portrait des émissions de gaz à effet de serre de chaque État, pour ensuite examiner les différentes mesures adoptées afin de contrôler leurs émissions. Malgré le fait que la répartition des compétences dans le domaine environnemental soit plus centralisée aux États-Unis qu'au Canada, plusieurs États ont su profiter de l'absence d'un cadre réglementaire uniforme à la grandeur du pays pour mettre de l'avant un ensemble de mesures unilatérales et multilatérales dans différents secteurs. Enfin, de multiples facteurs tendent à expliquer la timidité de certains États américains à adopter des politiques de réduction de GES, ce qui explique l'écart entre la performance environnementale des États.

contribuer à réduire une source importante de GES, que représente la production d'électricité à partir du charbon.

On déplore souvent la tendance des systèmes fédéraux à provoquer une course vers le bas dans les champs de politiques régulatrices, mais l'exemple des politiques de lutte aux GES aux États-Unis démontre que les unités fédérées peuvent jouer un rôle important dans l'innovation politique et la mise en oeuvre de politique progressives. Il est toutefois clair que l'écllosion de telles initiatives dépend avant tout de la présence d'un contexte politique favorable dans chaque État. Il est donc important de porter une attention particulière à ces conditions pour être en mesure de savoir si le principal émetteur mondial de GES pourra montrer la voie vers une solution politique durable à ce problème.

Annexe A: Sommaire des mesures de contrôle des gaz à effet de serre adoptées par les États américains

	Cible d'émission	RPS	Normes californiennes	Marché du carbone	Plafond centrales électriques	Subvention efficacité	Subvention énergie renouvelable	LEED	Inventaire récent	Plan d'action climatique	Code de construction	Code de construction	Commission ou groupe d'étude sur Initiative régionale	Registre d'émissions	Transparence complète sur les	Tracking system	Fonds public énergie renouvelable	Achat gouvernemental	Éthanol obligatoire	Green option	Net metering	Total des mesures adoptées par État	
Alabama						X	X			X													3
Alaska						X	X				X		X	X									5
Arizona	X	X	X			X	X	X	X				X	X		X							10
Arkansas						X					X	X	X	X	X							X	7
Californie	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X					X	17
Caroline du Nord						X	X			X	X	X	X	X								X	8
Caroline du Sud						X	X				X	X	X	X								X	7
Colorado		X					X	X					X	X	X	X						X	8
Connecticut	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	17
Dakota du Nord						X	X				X	X	X			X							6
Dakota du Sud							X						X	X		X							4
Delaware		X		X		X	X		X	X	X		X	X	X	X	X					X	13
Floride						X	X				X	X	X	X	X								7
Georgie							X				X	X										X	4
Hawaii		X					X	X	X	X	X	X	X	X			X		X			X	11
Idaho						X	X				X	X	X			X							6
Illinois	X	X				X	X		X				X	X	X	X	X	X					12
Indiana							X				X	X		X		X		X				X	7
Iowa		X				X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X	X	X	14
Kansas						X	X					X	X	X									5
Kentucky									X	X	X											X	4
Louisiane						X	X					X							X			X	5
Maine	X	X	X	X		X	X		X				X	X	X	X	X	X				X	14
Maryland		X	X	X		X	X	X	X			X	X	X	X	X		X				X	13
Massachusetts	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X	X	X					X	16
Michigan						X	X	X	X					X	X		X					X	8

	Cible d'émission	RPS	Normes californiennes	Marché du carbone	Plafond centrales électriques	Subvention efficacité	Subvention énergie renouvelable	LEED	Inventaire récent	Plan d'action climatique	Code de construction	Code de construction	Commission ou groupe d'étude sur Initiative régionale	Registre d'émissions	Transparence complète sur les Tracking system	Fonds public énergie renouvelable	Achat gouvernemental	Éthanol obligatoire	Green option	Net metering	Total des mesures adoptées par État	
Minnesota		X				X	X			X	X	X		X	X	X		X	X	X	14	
Mississippi						X	X														2	
Missouri						X	X			X				X				X			5	
Montana		X				X	X			X	X	X	X	X		X		X	X	X	14	
Nebraska						X	X				X	X		X							5	
Nevada		X				X	X	X			X	X			X	X					10	
New Hampshire	X				X	X	X			X	X	X		X	X					X	11	
New Jersey	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X	X			X	17	
New York	X	X	X			X	X	X		X	X	X		X	X	X	X			X	15	
Nouveau Mexique	X	X	X			X	X	X		X	X	X	X		X	X			X	X	15	
Ohio						X	X				X	X		X	X	X				X	9	
Oklahoma						X	X		X		X			X							5	
Oregon	X		X		X	X	X			X	X	X	X	X		X				X	14	
Pennsylvanie		X	X			X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X			X	16	
Rhode Island	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	X	X			X	15	
Tennessee						X	X			X	X										4	
Texas		X				X	X				X	X		X	X	X				X	10	
Utah							X			X	X		X		X					X	7	
Vermont	X	X	X	X		X	2			X	X	X	X	X	X	X				X	17	
Virginie						X	X				X	X								X	5	
Virginie Occidentale						X	X		X	X			X		X						7	
Washington	X	X	X		X		X			X	X	X	X	X	X			X	X	X	18	
Wisconsin		X				X	X	X		X	X	X	X	X		X	X			X	14	
Wyoming						X	X						X	X		X				X	6	
Nombre total d'États qui Adoptent la mesure	14	23	14	7	5	43	49	15	8	26	37	35	16	33	35	21	29	18	11	7	5	35

Annexe B : Inventaire détaillé des politiques adoptées par les États américains au sujet des gaz à effet de serre

Alabama	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour l'année 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 1997. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA
Alaska	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Climate Impact Assessment Commission</i> créée en mai 2006 pour évaluer l'impact et les coûts du changement climatique en Alaska. La commission a aussi pour objectif de recommander des mesures préventives qui pourraient être mises en oeuvre par la communauté et le gouvernement d'Alaska. (b) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
Arizona	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 2000 d'ici 2020; 50% sous le niveau de 2000 d'ici 2040. (Executive order 2006-13 Signé 2006/09). • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 15% d'ici 2025 (d) • Un <i>Clean Car Program</i> modelé sur les normes d'émissions automobiles de la Californie est en voie d'adoption (Executive order 2006-13 Signé 2006/09). • Exigence partielle de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. Une exigence qu'on dit "partielle" est soit volontaire, soit elle ne s'applique pas à tous les fournisseurs d'électricité, ou soit elle ne résulte pas en la divulgation directe des renseignements aux consommateurs (e). • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990, 2000, projections 2020 (a) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h) • <i>Climate Change Advisory Group</i> créé en février 2005 pour produire un inventaire des émissions de GES et développer un ensemble de recommandations pour réduire les émissions de l'État (b) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Western Regional Climate Action Initiative</i>, une organisation qui vise à établir un objectif commun de réduction des émissions de GES. Elle prévoit aussi la création d'un mécanisme de marché (de type <i>cap and trade</i> par exemple) qui gèrera les droits d'émission dans plusieurs secteurs économiques et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif global de réduction. (b)

		<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité et déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015 et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Membre de la <i>Southwest Climate Change Initiative</i>, un programme de collaboration entre l'Arizona et le Nouveau-Mexique qui a pour but d'identifier les options disponibles pour lutter contre le changement climatique ainsi que pour promouvoir les énergies vertes et les technologies d'efficacité énergétique. (b) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance (CESA)</i>, une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Arkansas	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Governor's Commission on Global Warming</i> créée en avril 2007. Cette commission étudiera l'impact potentiel du changement climatique sur l'environnement et l'économie de l'État. Ensuite, elle devrait recommander des objectifs et stratégies de réduction des polluants qui sont à la source du réchauffement climatique. (b) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
Californie	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 2000 d'ici 2010; 1990 d'ici 2020; 80% sous le niveau de 1990 d'ici 2050 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: Hausse de 2% par an à partir de 2003 pour atteindre au moins 20% d'ici 2010; objectif de 33% d'ici 2020. (d) • Plafond d'émissions de CO2: La Californie a établi un niveau limite d'émission de GES pour les fournisseurs d'électricité et, sur le long terme, pour les fournisseurs de gaz naturel. (b) • Le <i>California Air Resource Board</i> a approuvé, en septembre 2004, une réglementation qui resserre les restrictions des émissions pour les véhicules à moteur neufs. Conditionnellement à l'approbation de la demande de dérogation de la Californie par l'EPA, les nouvelles normes concernant les GES émis par les automobiles et les camions légers neufs entreront en vigueur en 2009. (l) • L'État de la Californie administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 440,5 millions \$US/an pour 2007-2011. Fonds établi en 1996 (d). • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)

- | | | |
|--|--|---|
| Évaluation /
Consultation /
Coordination | <ul style="list-style-type: none"> • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b) • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 2002 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h) • <i>Climate Change Advisory Committee</i> créé en 2004 par la <i>California Energy Commission</i> pour fournir conseils et recommandations sur une stratégie globale, efficace et équitable de lutte au changement climatique pour la Californie. (b) • <i>Climate Action Team</i> établi en juin 2005 pour mettre en oeuvre les différents programmes de réduction d'émissions de GES et pour produire des rapports sur le progrès fait en vue d'atteindre la cible gouvernementale globale de réduction des GES. (b) • Membre de la <i>Western Regional Climate Action Initiative</i>, une organisation qui vise à établir un objectif commun de réduction des émissions de GES. Elle prévoit aussi la création d'un mécanisme de marché (de type <i>cap and trade</i> par exemple) qui gèrera les droits d'émission dans plusieurs secteurs économiques et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif global de réduction. (b) • Membre de la <i>West Coast Governors' Global Warming Initiative</i>, un programme qui vise à coordonner les politiques de lutte au réchauffement climatique des États membres. (b) • Plan d'action climatique produit en 1997. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA. • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f). | |
| Caroline du Nord | Législation /
Régulation /
Subvention | <ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) |
| | Évaluation /
Consultation /
Coordination | <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Legislative Commission on Global Climate Change</i> créée en septembre 2005 pour traiter des menaces posées par le réchauffement climatique; déterminer les coûts et les bénéfices d'une stratégie de réduction des émissions de GES; évaluer les avantages économiques possibles d'une participation au marché émergent du carbone; évaluer l'intérêt, pour l'État, d'établir une cible globale de réduction des émissions de GES. (b) • Plan d'action climatique produit en 2000. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA |

Caroline du Sud

 Législation /
Régulation /
Subvention

- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

 Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- *Governor's Climate, Energy, and Commerce Advisory Committee* formé en février 2007 pour évaluer les impacts potentiels du changement climatique en Caroline du Sud; déterminer le potentiel économique de tels changement; évaluer les coûts, bénéfices et la faisabilité des politiques d'action au sujet du changement climatique. (b)

Colorado

 Législation /
Régulation /
Subvention

- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 20% d'ici 2020. Le Colorado est devenu le premier État américain à adopter une telle norme par « ballot initiative » après que 100 000 citoyens aient signé une pétition en sa faveur, et que la législature du Colorado ait donné son aval à l'*Amendement 37* en novembre 2004. (d).
- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
- La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)

 Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *Western Renewable Energy Generation Information System* (WREGIS) (h)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- Membre de la *Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative*. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)

Connecticut

 Législation /
Régulation /
Subvention

- Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75-85% sous 2001 à long terme. (b)
- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 4% de ressources de classes I et II d'ici 2004 avec une augmentation à 10% d'ici 2010; 4% de ressources de classe III d'ici 2010. [Cliquez ici](#) pour la liste des sources qui composent les classes. (Adopté en 1998 et amendé 2003, 2005, 2006). (d)
- Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: 20% d'ici 2010; 50% d'ici 2020; 100% d'ici 2050 (d)
- L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 20 millions \$US/an. Fonds établi en 1998 (d)
- Le Connecticut a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2005. (g)
- Membre de la *Regional Greenhouse Gas Initiative* (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre

elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m)

- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 2000 (a)
- Plan d'action climatique produit en 2005. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *New England Power Pool Generation Information System* (NEPOOL GIS) (k)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- Membre de la *Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan*, un plan régional global qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010, et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b)
- Membre de la *Clean Energy States Alliance* (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).

Dakota du Nord

Législation /
Régulation /
Subvention

- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Cependant, ce code n'est pas conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Membre de la *Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative*. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
- Membre de *Powering the Plains*, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Membre du *Midwest Renewable Energy Tracking System* (i)
-

Dakota du Sud

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Membre de *Powering the Plains*, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp)
- Membre de la *Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative*. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Membre du *Midwest Renewable Energy Tracking System* (i)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)

Delaware

Législation /
Régulation /
Subvention

- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 10% d'ici 2019 (d)
- Membre de la *Regional Greenhouse Gas Initiative* (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m)
- L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 2,3 millions \$US/an. Fonds établi en 1999. (d)
- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Plan d'action climatique produit en 2000. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *PJM General Attribute Tracking System* (PJM-GATS) (n)

Floride

Législation /

- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)

	Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • La <i>Energy Commission</i> a été établie par la <i>Legislature</i> en juin 2006 afin de recommander des étapes et un échéancier pour le développement d'un plan d'action climatique (b)
Georgie	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
Hawaii	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 20% d'ici 2020 (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique • Norme de composition de l'essence : 85% de l'essence vendue doit être composée à 10% d'éthanol d'ici avril 2006 (adoptée en septembre 2004) (b) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 1998. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire

30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)

Idaho	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System (WREGIS)</i> (h) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
Illinois	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2020; 60% sous 1990 d'ici 2050 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 8% en 2013 (d) • Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: 3% d'ici 2007; 4% d'ici 2008; 5% d'ici 2009 (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Approximativement 50 millions \$US pour la période 1998-2007. Fonds établi en 1997. (d) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 1994. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Climate Change Advisory Group</i> créé en octobre 2006 pour évaluer les stratégies et faire des recommandations sur les méthodes à employer pour que l'État réduise ses émissions de GES. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Membre du <i>Midwest Renewable Energy Tracking System</i> (i) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Indiana	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: Les immeubles appartenant à l'État dans Marion County (qui comprend la ville d'Indianapolis) doivent acheter 10% de leur consommation électrique en énergies renouvelables d'ici 2010 (Adoptée février 2007). (d) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Cependant, code n'est pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy</i>

Conservation and Production Act. (b)

	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>PJM General Attribute Tracking System (PJM-GATS)</i> (n)
Iowa	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: Les agences d'État devraient acheter 10% de leur énergie d'ici 2010 en énergie renouvelable (d) • Offre d'énergie verte obligatoire: Tous les fournisseurs d'électricité opérant en Iowa doivent offrir à leur consommateur le choix d'acheter une électricité qui provient de sources renouvelables. (d) • 25% du combustible moteur doit provenir de sources renouvelables d'ici 2020. (Adopté en mai 2006) (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: L'Iowa oblige ses 2 fournisseurs privés d'électricité à contracter pour 105 mégawatts (MW) de leur énergie à partir de sources renouvelables. (d) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act. (b)</i> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Cependant, ce code n'est pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act. (b)</i>
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 2000 (a) • <i>Climate Change Advisory Council</i> établi en avril 2007 pour développer différents scénarios pour la réduction des émissions de GES à l'échelle de l'État. Une des options envisagées est de réduire les émissions de 50% d'ici 2050. Le Conseil devrait émettre des recommandations sur les meilleures stratégies de réduction des émissions et les soumettre au Gouverneur d'ici janvier 2008. (b) • Plan d'action climatique produit en 1996. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de <i>Powering the Plains</i>, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Midwest Renewable Energy Tracking System (i)</i>
Kansas	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act. (b)</i>
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a

pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)

Kentucky

Législation /
Régulation /
Subvention

- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Plan d'action climatique produit en 1998. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)

Louisiane

Législation /
Régulation /
Subvention

- Toute essence doit contenir 2% d'éthanol et toute essence diesel, 2% de biodiesel. Cette exigence prendra effet six mois après que la production annuelle d'éthanol de l'État franchisse le seuil de 50 millions de gallons, ou 6 mois après que la production de biodiesel de l'État franchisse le seuil de 10 millions de gallons par an. Si la *Louisiana Commission on Weights and Measures* détermine que l'offre ou la capacité de distribution de l'État est insuffisante, la politique ne s'applique pas. (b)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)

Maine

Législation /
Régulation /
Subvention

- Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75-80% sous 2003 à long terme (b)
- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 30% (le Maine a aussi adopté l'objectif distinct d'augmenter la part de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable de 10% d'ici 2017) (Adoptée 1999) (d)
- Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: Depuis mars 2007, les agences d'État du Maine achètent 100% de leur énergie de sources renouvelables. L'État compte ses normes minimales de composition des portefeuilles énergétiques pour 30% de ce montant, et il achète des crédits de la centrale hydroélectrique de Rumford Falls (ME) pour les 70% résiduels. (d)
- Membre de la *Regional Greenhouse Gas Initiative* (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m)
- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
- Le Maine a adopté les normes californiennes d'émissions pour les véhicules moteurs en 2005. (g)

		<ul style="list-style-type: none"> Le Maine oblige les compagnies d'électricité à solliciter leurs consommateurs pour qu'ils contribuent, sur une base volontaire, à la constitution d'un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La résolution a été adoptée en 1998, la première sollicitation a eu lieu en 2003, et en novembre 2005, le fonds contenait 100,000\$US. (d)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) Membre de la <i>Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan</i>, un plan régional qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010, et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b) Plan d'action climatique produit en 2000. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>New England Power Pool Generation Information System</i> (NEPOOL GIS) (k)
Maryland	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> Membre depuis avril 2007 de la <i>Regional Greenhouse Gas Initiative</i> (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m) Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: Énergie du premier tiers : 9.5% en 2022; Énergie du deuxième tiers: 2.5% de 2006 à 2018. Détails sur la composition des tiers sur le site de la DSIRE (d) Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: 6% de l'énergie consommée par les agences d'État doit être de l'énergie verte. (Adoptée en mars 2001) (d) Le Maryland a adopté les normes californiennes d'émissions pour les véhicules moteurs en avril 2007. (g) Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) <i>Climate Change Commission</i> établie en avril 2007 pour développer un plan d'action contre le changement climatique. La Commission évaluera l'impact possible du changement climatique, calculera la contribution du Maryland au problème et travaillera de concert avec les agences d'État, les producteurs d'énergie et des représentants de l'industrie afin de développer des stratégies de réduction des émissions de GES, ainsi que pour réduire la vulnérabilité de l'État à la hausse possible du niveau des eaux due au changement climatique. (b) Plan d'action climatique produit en 2004. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>PJM General Attribute Tracking System</i> (PJM-GATS) (n)

Massachusetts	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75-85% sous 1990 à long terme (b) • Membre de la <i>Regional Greenhouse Gas Initiative</i> (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m) • Plafond de carbone : D'ici 2006-2008, les émissions de six installations de production électrique à base de combustibles fossiles devront être plafonnées à un niveau qui équivaut approximativement à 10% des émissions de la période 1997-1999. L'État oblige les nouvelles installations de production électrique à contribuer monétairement au financement de projets qui excentrent 1% des leurs émissions anticipées de CO2 des 20 prochaines années. (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 1% de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable en 2003, augmentation à 4% en 2009 plus 1% chaque année après 2009. Ces propositions sont actuellement en révision. (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 25 millions \$US/an. Fonds créé en 1997. (d). • Le Massachusetts a adopté les normes californiennes d'émissions pour les véhicules moteurs en 2005. • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan</i>, un plan régional global qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010 et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b) • Le Massachusetts a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>New England Power Pool Generation Information System</i> (NEPOOL GIS) (k) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Michigan	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique. 66 millions \$US/an. Fonds créé en 2000. (d)

		<ul style="list-style-type: none"> • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 2002 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
Minnesota	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: Xcel Energy: 30% d'ici 2020. Autres producteurs : 25% d'ici 2025 (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 16 millions \$US/an. Fonds créé en 1999. (d) • Offre d'énergie verte obligatoire: Tous les fournisseurs d'électricité opérant au Minnesota doivent offrir à leurs consommateurs la possibilité d'acheter de l'énergie verte (d). • Toute essence doit contenir 20% d'éthanol d'ici 2013. (Adopté en mai 2005) (b) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Cependant, ce code n'est pas conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Plan d'action climatique produit en 2003. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de <i>Powering the Plains</i>, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Midwest Renewable Energy Tracking System</i> (i) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Mississippi	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
Missouri	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Toute essence, à l'exception de l'essence de type <i>premium</i>, doit contenir 10% d'éthanol d'ici 2008. (Adopté en juillet 2006) (b)

	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Plan d'action climatique produit en 2002. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA
Montana	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 14 millions \$US/an. Fonds créé en 1997. (d) • Offre d'énergie verte obligatoire: Tout fournisseur d'électricité qui a le monopole sur un territoire (à l'heure actuelle, seulement NorthWestern Energy) doit offrir à ses clients la possibilité d'acheter un produit composé, ou qui appuie, la production d'énergie certifiée comme provenant de sources vertes. (d) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 5% en 2008; 10% en 2010; 15% en 2015 (d) • Toute essence (sauf 91-octane) doit contenir 10% d'éthanol. (Adoptée en mai 2005) (b) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Climate Change Advisory Council</i> formé en avril 2006 par le <i>Department of Environmental Quality</i> pour recommander des stratégies de réduction et de séquestration des GES, pour promouvoir la croissance économique et pour développer un nouveau plan d'action climatique d'ici juillet 2007. (b) • Plan d'action climatique produit en 1999. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h)
Nebraska	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation /	<ul style="list-style-type: none"> • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire

	Coordination	30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
Nevada	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 6% en 2005, hausse à 20% d'ici 2015 (d). • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h)
New Hampshire	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75-85% sous 2001 à long terme (b) • Membre de la <i>Regional Greenhouse Gas Initiative</i> (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m) • Plafond sur les émissions des installations de production électrique à base de combustible fossile au niveau de 1990 d'ici 2006 (b). • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan</i>, un plan régional global qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010 et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b)

		<ul style="list-style-type: none"> • Le New Hampshire a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>New England Power Pool Generation Information System</i> (NEPOOL GIS) (k)
New Jersey	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau 1990 d'ici 2020; 80% sous 2006 d'ici 2050 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 22.5% d'ici 2021 (d). • Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: Agences étatiques achètent 10% de leur consommation électrique de sources renouvelables (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 1.23 milliards \$US pour la période 2001-2008. Fonds créé en 1999 (d) • Membre de la <i>Regional Greenhouse Gas Initiative</i> (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Le New Jersey a adopté les normes californiennes d'émissions pour les véhicules moteurs à la fin 2005. (g) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est recommandée pour toute nouvelle construction d'écoles. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Le New Jersey a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>PJM General Attribute Tracking System</i> (PJM-GATS) (n) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Nouveau-Mexique	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 2000 d'ici 2012; 10% sous 2000 d'ici 2020; 75% sous 2000 d'ici 2050 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 5% d'ici 2006; 10% d'ici 2011; 15% d'ici 2015; 20% d'ici 2020 (d) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Offre d'énergie verte obligatoire: Tous les fournisseurs d'électricité opérant en Iowa doivent offrir à leur consommateur le choix d'acheter une électricité qui provient de sources renouvelables en plus de

	<p>développer un programme de communication sur les bénéfices et la disponibilité d'une telle option (d)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'État est en voie d'adopter les normes californiennes d'émissions pour les véhicules moteurs. (g) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
<p>Évaluation / Consultation / Coordination</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Climate Change Action Council</i> établi en 2005 pour offrir des recommandations au bureau du Gouverneur concernant les politiques ayant trait au changement climatique (b). • <i>Climate Change Advisory Group</i> créé en juin pour : évaluer les moyens d'atteindre les cibles de réduction d'émission de GES ainsi que les coûts et bénéfices qu'ils engendreraient; faire un inventaire historique et des prévisions des émissions au Nouveau-Mexique; évaluer les possibilités de coordination régionale et nationale pour s'attaquer au changement (b). • Membre de la <i>Western Regional Climate Action Initiative</i>, une organisation qui vise à établir un objectif commun de réduction des émissions de GES. Elle prévoit aussi la création d'un mécanisme de marché (de type <i>cap and trade</i> par exemple) qui gèrera les droits d'émission dans plusieurs secteurs économiques et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif global de réduction. (b) • Membre de la <i>Southwest Climate Change Initiative</i>, un programme de collaboration entre l'Arizona et le Nouveau-Mexique qui a pour but d'identifier les options disponibles pour lutter contre le changement climatique et promouvoir les énergies vertes et les technologies d'efficacité énergétique. (b) • Plan d'action climatique produit en 2002. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
<p>New York Législation / Régulation / Subvention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: 5% sous le niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 24% d'ici 2013 (d) • Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: Agences étatiques achètent 10% d'ici 2005 et 20% d'ici 2010 (d) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 1.86 milliards \$US jusqu'à 2011. Fonds créé en 2005. (d)

		<ul style="list-style-type: none"> • L'État de New York a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2005. (g) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 2003. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Ohio	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable. 100 millions \$US sur 10 ans. Fonds créé en 1999. (d) • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Oklahoma	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 1999 (a) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)

Oregon	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: Stabilisation d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75% sous 1990 d'ici 2050 (b) • Oblige les nouvelles les nouvelles installations de production d'électricité à excentrer 17% de ses émissions anticipées de CO2. (b) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. 64 millions \$US pour 10 ans. Fonds créé en 1999 (d). • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • L'Oregon a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie sur une base temporaire en 2005. (g) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 2004. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Climate Change Integration Group créé en juin pour suivre le progrès de l'État vers les cibles de réduction des émissions posées, et pour explorer de nouvelles avenues de recherche pour la lutte et l'adaptation au changement climatique en Oregon. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h) • Membre de la <i>Western Regional Climate Action Initiative</i>, une organisation qui vise à établir un objectif commun de réduction des émissions de GES. Elle prévoit aussi la création d'un mécanisme de marché (de type <i>cap and trade</i> par exemple) qui gèrera les droits d'émission dans plusieurs secteurs économiques et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif global de réduction. (b) • Membre de la <i>West Coast Governors' Global Warming Initiative</i>, un programme qui vise à coordonner les politiques de lutte au réchauffement climatique des États membres. (b) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
Pennsylvanie	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • La Pennsylvanie a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2006. (g) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 18% durant 2020-2021 (8% Tiers I et 10% Tiers II) (d) • La Pennsylvanie a établi 4 fonds publics en partenariat avec les principaux distributeurs d'électricité de

- l'État. Pour des détails sur leurs programmes, visiter le [site de la DSIRE](#). (d)
- Exigence partielle de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. Une exigence qu'on dit "partielle" est soit volontaire, soit elle ne s'applique pas à tous les fournisseurs d'électricité, ou soit elle ne résulte pas en la divulgation directe des renseignements aux consommateurs (e).
 - Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: 20% de l'énergie consommée par les agences étatiques (d)
 - Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
 - Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
 - La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
- Évaluation /
Consultation /
Coordination
- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 1999 (a)
 - La Pennsylvanie a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)
 - Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
 - Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *PJM General Attribute Tracking System* (PJM-GATS) (n)
 - Membre de la *Clean Energy States Alliance* (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
- Rhode Island** Législation /
Régulation /
Subvention
- Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020 (b)
 - L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Le Rhode Island a créé le premier *Public Benefit Fund* au pays en 1996. Approximativement 2.4 millions \$US/an (d).
 - Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 16% d'ici 2020 (d)
 - Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: le gouvernement achètera 20% de son électricité de sources renouvelables d'ici d'ici 2011 (Adopté en janvier 2006; échéancier accéléré en septembre 2006) (d)
 - Le Rhode Island a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2005.
 - Membre de la *Regional Greenhouse Gas Initiative* (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (b) (m)
 - Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
 - Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
 - La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute

construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État.. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- Membre de la *Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan*, un plan régional global qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010 et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *New England Power Pool Generation Information System* (NEPOOL GIS) (k)
- Membre de la *Clean Energy States Alliance* (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
- Plan d'action climatique produit en 2002. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)

Dakota du Sud

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Membre de *Powering the Plains*, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp)
- Membre de la *Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative*. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Membre du *Midwest Renewable Energy Tracking System* (i)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)

Tennessee

Législation /
Régulation /
Subvention

- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code n'est cependant pas conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Plan d'action climatique produit en 1999. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)

Texas

Législation /
Régulation /
Subvention

- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 2,280 MW d'ici 2007, hausse à 5,880 MW d'ici 2015 (d)
- Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e)
- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)

		<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établissent des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Electric Reliability Council of Texas (ERCOT) (j)
Utah	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Governor's Blue Ribbon Advisory Council on Climate Change</i> établi en août 2006 pour évaluer les politiques avec lesquelles l'Utah pourrait s'attaquer au changement climatique en considérant les aspects scientifique, économique et politique entourant le changement climatique. (b) • L'Utah a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h)
Vermont	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2010; 10% sous 1990 d'ici 2020; 75-85% sous 2001 à long terme (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: Totalité de la hausse marginale de consommation d'énergie entre 2005-2012 doit être tirée de sources d'énergie renouvelable (plafond 10%) (d) • Membre de la <i>Regional Greenhouse Gas Initiative</i> (RGGI), le premier programme obligatoire de quotas échangeables (« cap and trade ») d'émissions de dioxyde de carbone. La RGGI impose un plafond aux émissions de CO2 des usines de production d'électricité, mais leur permet d'échanger leurs crédits entre elles. Le programme commencera par plafonner les émissions au niveau actuel en 2009, et ensuite visera une réduction de 10% d'ici 2019. (RGGI) (m) • L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique. Entre 6 et 7.2 millions \$US/an jusqu'en 2012. Fonds créé en 2005. (d)

		<ul style="list-style-type: none"> • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • Le Vermont a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2005. (g) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Le Vermont a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Commission on Climate Change</i> créée en décembre 2005 pour examiner l'impact du changement climatique au Vermont; produire un inventaire des actions actuelles ou prévues qui contribuent à l'émission de GES dans l'État; développer un plan d'action climatique. (b) • Membre de la <i>Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers – Climate Change Action Plan</i>, un plan régional global qui vise à coordonner l'abaissement des émissions totales de GES de ses participants à un niveau équivalent aux émissions de 1990 d'ici 2010 et de 10% sous 1990 d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>New England Power Pool Generation Information System</i> (NEPOOL GIS) (k)
Virginie	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Exigence partielle de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. Une exigence qu'on dit "partielle" est soit volontaire, soit elle ne s'applique pas à tous les fournisseurs d'électricité, ou soit elle ne résulte pas en la divulgation directe des renseignements aux consommateurs (e). • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
Washington	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Cible gouvernementale de réduction des GES: niveau de 1990 d'ici 2020; 25% sous 1990 d'ici 2035; 50% sous 1990 d'ici 2050 (b) • Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: 15% d'énergie renouvelable d'ici (d) • Oblige les nouvelles installations de production électrique à excentrer approximativement 20% de ses émissions de CO2 anticipées. (b) • L'État de Washington oblige tous les fournisseurs d'électricité desservant plus de 25,000 personnes dans l'État à offrir à ses consommateurs le choix d'acheter une électricité générée à partir d'une source d'énergie renouvelable. (d)

		<ul style="list-style-type: none"> • Exigence complète de transparence au sujet des sources de la production d'électricité. (e) • L'État de Washington a adopté les normes d'émissions automobiles de la Californie en 2005. (g) • Toute essence doit contenir 2% d'éthanol d'ici 2008; 2% du diesel vendu doit être du biodiesel d'ici 2008. (Adopté juillet 2006) (b) • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du <i>Climate Registry</i>, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c) • <i>Washington Climate Change Challenge</i> initié en février 2007 pour développer des stratégies pour que l'État de Washington atteigne les cibles de réduction d'émission de GES visées. (b) • Membre de la <i>Western Regional Climate Action Initiative</i>, une organisation qui vise à établir un objectif commun de réduction des émissions de GES. Elle prévoit aussi la création d'un mécanisme de marché (de type <i>cap and trade</i> par exemple) qui gèrera les droits d'émission dans plusieurs secteurs économiques et contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif global de réduction. (b) • Membre de la <i>West Coast Governors' Global Warming Initiative</i>, un programme qui vise à coordonner les politiques de lutte au réchauffement climatique des États membres. (b) • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a) • Plan d'action climatique produit en 1997. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le site de l'EPA • Membre de la <i>Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative</i>. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>Western Renewable Energy Generation Information System</i> (WREGIS) (h) • Membre de la <i>Clean Energy States Alliance</i> (CESA), une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).
West Virginia	Législation / Régulation / Subvention	<ul style="list-style-type: none"> • Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b) • Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du <i>Federal Energy Conservation and Production Act</i>. (b)
	Évaluation / Consultation / Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour les années 1990 & 1999 (a) • L'État a mis sur pieds un registre volontaire d'émissions de GES (b) • Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: <i>PJM General Attribute Tracking System</i> (PJM-GATS) (n)

Wisconsin

Législation /
Régulation /
Subvention

- Politique gouvernementale d'achat d'énergie verte: les départements *Administration, Corrections, Health and Family Services, Natural Resources, Public Instruction, Veterans Affairs*, le *State Fair Park Board*, et le *Board of Regents of the University of Wisconsin System* ont pour objectif d'acheter 10% d'énergie verte d'ici le 31 décembre 2007 et 20% d'ici le 31 décembre 2011 (Adopté mars 2006) (d)
- L'État administre un fonds public de promotion de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable. Le montant annuel variable était de 62.9 millions \$US en 2005. Fonds créé en 1999. (d)
- Wisconsin oblige les entités émettant 100,000 tonnes ou plus de CO2 à rapporter leurs émissions au Département d'État des Ressources Naturelles (b)
- Norme minimale de composition en énergies renouvelables des portefeuilles énergétiques: Variable selon la compagnie électrique, mais un objectif de 10% pour 2015 à l'échelle de l'État (d)
- Un code de construction résidentielle qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- Un code de construction d'immeubles commerciaux qui établit des normes minimales d'efficacité énergétique a été adopté. Ce code est conforme avec les normes du *Federal Energy Conservation and Production Act*. (b)
- La certification LEED, qui pose des cibles de réduction d'émissions de GES, est requise pour toute construction d'immeuble qui appartient ou dont la construction est financée par l'État. (b)

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Inventaire détaillé des émissions de GES dans l'État pour 1990 (a)
- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- *Task Force on Global Warming* créé en avril 2007 pour étudier les impacts potentiels du changement climatique sur l'économie et l'environnement du Wisconsin. Il devrait aussi recommander des solutions et stratégies envisageables pour réduire les émissions de GES de l'État (b)
- Le Wisconsin a mis sur pieds un registre volontaire d'émissions de GES (b).
- Le Wisconsin a produit un plan d'action climatique. Pour la liste des politiques recommandées, visiter le [site de l'EPA](#)
- Membre de *Powering the Plains*, un regroupement de représentants d'États, de l'industrie, du secteur agricole et de groupes de défense des énergies renouvelables qui travaillent ensemble pour développer des stratégies de lutte au changement climatique qui sont compatibles avec la promotion du développement économique régional. (ptp)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: Membre du *Midwest Renewable Energy Tracking System* (i)
- Membre de la *Clean Energy States Alliance (CESA)*, une organisation qui coordonne les actions de 17 fonds publics d'assistance à l'énergie verte (f).

Wyoming

Évaluation /
Consultation /
Coordination

- Membre du *Climate Registry*, un programme qui vise à développer des outils de gestion des rapports d'émission de GES (c)
- Membre de la *Western Governors' Association's Clean and Diversified Energy Initiative*. Ce programme a pour but d'évaluer la faisabilité, et de déterminer quelles seraient les actions nécessaires pour produire 30,000 mégawatts d'énergie verte d'ici 2015, et améliorer l'efficacité énergétique des États membres de 20% d'ici 2020. (b)
- Système de suivi des crédits d'énergie renouvelable: *Western Renewable Energy Generation Information System (WREGIS)* (h)

Sources de l'annexe B

- (a) U.S. Environmental Protection Agency <http://epa.gov/climatechange/index.html>
- (b) Pew Center for Climate Change www.pewclimate.org
- (c) The Climate Registry www.theclimateregistry.org
- (d) Database of State Incentives for Renewables and Efficiency www.dsireusa.org
- (e) U.S. Department of Energy www.eere.energy.gov/greenpower/markets/disclosure.shtml
- (f) Clean Energy States Alliance www.cleanenergyfunds.org
- (g) Clean Cars Campaign www.cleancarscampaign.org
- (h) Western Renewable Energy Generation Information System www.wregis.org
- (i) Midwest Renewable Energy Tracking System <http://mrets.net>
- (j) Electric Reliability Council of Texas www.ercot.com/
- (k) New England Power Pool Generation Information System www.nepoolgis.com
- (l) California Air Resource Board: www.arb.ca.gov/cc/factsheets/cc_newfs.pdf
- (m) Regional Greenhouse Gas Initiative www.rggi.org/
- (n) PJM General Attribute Tracking System www.pjm-eis.com/gats/about-gats.html

Pour en savoir plus

Informations générales sur le changement climatique et les gaz à effet de serre

- Environnement Canada – Information sur les gaz à effet de serre.
www.ec.gc.ca/pdb/ghg/ghg_home_f.cfm
- Intergovernmental Panel on Climate Change
www.ipcc.ch/languageportal/frenchportal.htm
- U.S. Environmental Protection Agency
<http://epa.gov/climatechange/index.html>

Données sur les émissions de GES aux États-Unis, au Canada et dans le monde

- U.S. Environmental Protection Agency – Greenhouse Gases Inventory Reports
www.epa.gov/climatechange/emissions/usinventoryreport.html
- U.S. Energy Information Administration -
www.eia.doe.gov/emeu/international/contents.html
- Environment Canada. 2007. “National Inventory Report Greenhouse Gas and Sinks 1990-2005” (Bientôt disponible en français)
- Jillian Bollinger et Kari Roberts, *Building on our Strengths : An Inventory of Current Federal, Provincial and Territorial Climate Change Policies*, Calgary, Canada West Foundation, février 2008.
www.cwf.ca/V2/cnt/publication_200802041046.php

Résumés et analyses des politiques de lutte au changement climatique aux États-Unis et au Canada

- Pew Center on Climate Change.
www.pewclimate.org
- Database of State Incentives for Renewables and Efficiency www.dsireusa.org
- U.S. Environmental Protection Agency.
<http://epa.gov/climatechange/index.html>
- U.S. Department of Energy
www.eere.energy.gov/greenpower/markets/disclosure.shtml
- David Suzuki Foundation. 2006. *Un bilan disparate : Édition 2006*
www.davidsuzuki.org/Publications/All_Over_the_Map_2006.asp

Ressources analytiques traitant des principaux instruments de contrôle des émissions de GES

- OCDE. 2001. Permis transférables nationaux et politiques environnementales : Conception et application.

- Ellerman, A. D. 2003. "Absolute vs. intensity-based emission caps." *MIT Joint Program on the Science and Policy of Global Change*.
http://web.mit.edu/globalchange/www/MITJSPGC_Rpt100.pdf
- Normes californiennes de contrôle des émissions de véhicules à moteur.
<http://cleancarscampaign.org>
- Georgetown University's Law School. 2007. Discussion panel - Global Warming in the Supreme Court: Massachusetts v. EPA.
www.law.georgetown.edu/webcast/eventDetail.cfm?eventID=231
- Weyant, J. P. 2000. *An Introduction to the Economics of Climate Change Policy: The Pew Center on Climate Change*.
www.pewclimate.org/global-warming-in-depth/all_reports/economics_of_climate_change
- Rabe, B. G. 2006. *Race to the Top: The Expanding Role of US State Renewable Portfolio Standards: Pew Center on Global Climate Change*.
www.pewclimate.org/global-warming-in-depth/all_reports/race_to_the_top/index.cfm

Organisations régionales

- Clean Cars Campaign
www.cleancarscampaign.org
- The Climate Registry.
www.theclimateregistry.org
- Clean Energy States Alliance
www.cleanenergyfunds.org
- Western Renewable Energy Generation Information System www.wregis.org
- California Air Resource Board
www.arb.ca.gov/cc/cc.htm
- Regional Greenhouse Gas Initiative
www.rggi.org
- Western Governors' Association (WGA): Clean and Diversified Energy Initiative
www.westgov.org/wga/initiatives/cdeac/index.htm
- West Coast Governors' Global Warming Initiative
www.climatechange.ca.gov/westcoast/index.html
- Powering the Plains
www.poweringtheplains.org
- New England Governors and Eastern Canada Premiers Conference: Climate Change Action Plan (NEG-ECP)
www.neg-ecp-environment.org/
- Southwest Climate Change Initiative
www.governor.state.az.us/press/2006/0602/022806_SouthwestClimateChangeInitiative.pdf

Notes & Analyses sur les États-Unis/on the USA

Cette série est publiée par la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal (www.cepea.umontreal.ca). Elle présente des travaux de synthèse, des analyses plus approfondies et des notes de recherche sur des enjeux contemporains touchant la politique et l'économie aux États-Unis ou les relations entre le Québec, le Canada et les États-Unis.

This series is published by the Chair in American Political and Economic Studies at the Université de Montréal (www.cepea.umontreal.ca). It features short notes, analytical works and working papers on contemporary political and economic issues in the United States, or relations between Québec, Canada and the United States.

21. Vincent Arel-Bundock et Pierre Martin, *Les politiques de contrôle des émissions de gaz à effet de serre en Amérique du Nord. Qui fait quoi?* (Note) avril 2008.
20. Claudine Tessier, *Latino Power: The Rising Political Influence of the U.S. Hispanic Community* (Note), October 2007.
19. Stephen Blank, Stephanie Golob & Guy Stanley, *A North American Transportation Infrastructure Strategy* (Analysis/analyse), August 2007.
18. Jean-François Talbot, *Branché sur l'Amérique du Nord: Hydro-Québec et l'intégration continentale dans le secteur de l'énergie / Plugged into North America: Hydro-Québec in an Integrated Continental Energy Sector*. (Note), Février/February 2007.
17. Laura O'Laughlin, *Red States, Blue States: Examining Federal Transfers to the States, 1983-2004*. (Analysis/analyse), January/janvier 2007.
16. Marie-Douce Primeau et Pierre Martin, *La situation de l'avortement aux États-Unis : le contexte juridique national et les politiques restrictives dans les États* (Note), décembre 2006.
15. Jean Philippe Brosseau, Stéphanie Rault & François Vaillancourt, *Healthcare and Welfare Reforms in the United States and Canada in the 1990s: Description and Evaluation* (Analysis/analyse), October/octobre 2006.
14. Minea Valle Fajer, *Le corridor Québec-New York / The Québec-New York Corridor* (Note), « Le Québec en Amérique du Nord / Québec in North America », Septembre/September 2006.
13. Rolando Gonzalez, *Le Québec et le secteur de la biotechnologie en Amérique du Nord / Québec and the Biotech Industry in North America*, (Note), « Le Québec en Amérique du Nord / Québec in North America », Avril/April 2006.
12. Stephen Blank, *North American Trade Corridors : An Initial Exploration* (Analysis/analyse), March/mars 2006.
11. Christian Trudeau & Pierre Martin, *L'impact des délocalisations sur l'emploi dans les services : estimations préliminaires pour le Québec, le Canada et les États-Unis* (Note), mars 2006.
10. Lauris Apse, *Hollywood Nord-Est? La production de films nord-américains au Québec / Hollywood Northeast? North American Film Production in Québec*, (Note), « Le Québec en Amérique du Nord / Québec in North America », mars 2006.
9. David Descôteaux, *Québecor World et les atouts d'une plateforme nord-américaine / Québecor World and the benefits of a North American Platform*, (Note), « Le Québec en Amérique du Nord / Québec in North America », février 2006.
8. Alain-Michel Ayache, *Exporter aux États-Unis dans le nouveau contexte de sécurité: l'expérience de CLIC Import-Export / Exporting to the United States in the New Security Context : The Case of CLIC Import-Export*, (Note), « Le Québec en Amérique du Nord / Québec in North America », février 2006.
7. Linda Lee, Christian Trudeau & Pierre Martin, *Délocalisation outre frontière de l'emploi : mise à jour sur l'activité législative aux États-Unis* (Note), septembre 2005.
6. Linda Lee, *Inventaire des politiques industrielles aux États-Unis : portrait d'un paradoxe* (Note), août 2005.
5. Pierre Martin & Christian Trudeau, *The Political Economy of State-Level Legislative Response to Services Offshoring in the United States, 2003-2004* (working paper / note de recherche), April/Avril 2005.
4. Richard Nadeau & Pierre Martin, *La présidentielle de 2004. Une lutte serrée, des conventions au vote... et au delà* (Analyse), novembre 2004.
3. Daniel Brisson, Alexandre Carette & Pasquale Salvaggio, *Élections présidentielles américaines. Comment se distinguent les candidats sur les principaux enjeux de politique étrangère ?* (Note), octobre 2004.
2. Linda Lee, *Les politiques d'achat chez nous à l'américaine : le retour en force des lois « Buy American » aux États-Unis* (Note), septembre 2004.
1. Linda Lee, *Délocalisation outre frontière de l'emploi : le point sur l'activité législative aux États-Unis* (Note), juin 2004.